

Rapport de développement durable

2020

Ville de Tours



©V. Liorit - Ville de Tours



Pourquoi un rapport sur la situation en matière de développement durable ?

Depuis la loi de 2010 « portant engagement national pour l'environnement », le Code général des collectivités territoriales prévoit la présentation, préalablement au vote du budget, d'un « **rapport sur la situation en matière de développement durable** »¹ dans les communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) de plus de 50 000 habitants.

La structure de son contenu minimal est fixée par décret.² Le rapport doit au moins permettre de :

- Décrire de façon synthétique la situation en matière de développement durable de la collectivité ;
- Dresser le bilan des actions conduites par la Ville en tant qu'organisation et celui des politiques publiques mises en œuvre sur son territoire.

Ce bilan est dressé au regard des finalités du développement durable fixées par le code de l'environnement³ :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. La transition vers une économie circulaire.

¹ Article L2311-1-1 du CGCT introduit par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

² Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales

³ III de l'article L110-1 du code de l'environnement

La prise en compte de la réalité du dérèglement climatique

Une des premières évolutions du cadre légal international pour prendre en compte les effets de l'action humaine sur le climat remonte à 1987 et au sommet de Montréal sur l'interdiction des composés détruisant la couche d'ozone. Le bilan que nous sommes désormais à même de tirer depuis cette interdiction est porteur d'espoir autant que d'inquiétudes. Espoir car les mesures ont été efficaces et le « trou » de la couche d'ozone se résorbe. Inquiétudes car il a fallu quarante ans pour que les effets se réalisent.

Cet exemple vient rappeler que les ambitions environnementales d'aujourd'hui forment les lents changements de demain et les victoires d'après-demain. Or le temps presse.

Le dérèglement du climat a déjà commencé d'après le dernier rapport du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2014. L'accélération du changement climatique, avec près de + 1°C de hausse constatée de la température moyenne planétaire, provoque déjà, et va continuer de provoquer, des effets graves sur la nature, la ville et la vie à Tours.

Les conséquences du dérèglement climatique sont déjà visibles et viennent directement percuter l'identité tourangelle et son économie, elles s'aggraveront si rien n'est fait. Dès aujourd'hui les périodes de fleurissement des vignes se décalent⁴, le débit de la Loire se réduit. D'ici peu de temps, Tours devra être prête à faire face à des événements violents comme des très fortes chaleurs posant des problèmes de santé publique susceptibles de concerner jusqu'à 40 000 personnes⁵, des « épisodes cévenols » et des feux de forêt dans son environnement proche⁶.

Durant l'année 2020, qui constitue cependant une année particulière à plusieurs égards (situation sanitaire, changement d'équipe municipale), la Ville a mené un certain nombre d'actions visant à réduire son empreinte écologique qui sont toutes reprises dans le rapport qui est annexé.

Certaines sont spécifiquement orientées vers la réduction de son impact carbone et donc vers la lutte contre le dérèglement climatique, d'autres vers des actions environnementales au sens large. Elle continue par exemple la lutte contre l'usage de plastique (programme zéro plastique). Les Services municipaux ont par ailleurs divisé

⁴ « Modélisation des dates de floraison de différents cépages à Tours » – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) – Préfecture de région Centre-Val de Loire – juillet 2019

⁵ « Diagnostic régional santé environnement » – Observatoire régional de la santé Centre-Val de Loire – 2016

⁶ « Part du territoire touchée par des conditions propices aux dépôts de feux de forêts » – DREAL – Préfecture de région Centre-Val de Loire – juillet 2019

par deux l'utilisation de papier depuis 2015.

Le détail de ces actions est organisé par objectifs du développement durable, par grands axes et par action. Elles visent par exemple à moins consommer d'énergie fossile, à accompagner la population à prendre conscience des enjeux, à accéder au patrimoine naturel, à soutenir l'économie circulaire, à recycler, à préserver la santé environnementale, à respecter et valoriser la nature en ville. Certaines de ces mesures ont été mises en place depuis l'été, comme le dispositif d'aide à l'achat de vélos⁷.

Toutes ces mesures ne suffisent pas et doivent être considérablement accentuées

L'Académie américaine des sciences montre que nous suivons actuellement le pire des scénarios. Si nous continuons à ce rythme nous atteindrons une hausse de l'ordre de +3°C de moyenne en 2050. Si cela nous paraît loin, c'est en réalité une temporalité similaire à celle qui nous sépare de la signature de l'accord de Montréal en 1987.

D'ici là, et si nous ne faisons rien, nous allons franchir très rapidement (vers 2030) le seuil des 1,5°C. Ce seuil est celui que les engagements français et internationaux contenus dans l'Accord de Paris sont censés éviter. Rien qu'une hausse de 1,5°C correspond à des hausses extrêmes des températures estivales en doublant le nombre de jours de canicules d'ici cinq ans⁸.

La seule solution pour éviter ce scénario : atteindre la neutralité carbone.

Il est encore possible d'agir à court terme pour trouver des solutions à moyen terme. Une catastrophe climatique peut encore être évitée mais il faut faire vite : il reste deux ans pour prendre des décisions politiques selon l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et arrêter ce que son Secrétaire Général (Antonio GUTERRES) appelle la « procrastination climatique »⁹. Il faudra en effet du temps aux mesures pour avoir un effet significatif, et le GIEC estime que si d'ici 10 ans ces effets ne sont pas constatés, non seulement les populations ne seront pas prêtes pour les changements qui sont déjà inéluctables, mais en plus les scénarios les plus pessimistes se réaliseront.

⁷ Article L2311-1-1 du CGCT introduit par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

⁸ Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales

⁹ III de l'article L110-1 du code de l'environnement



C'est pourquoi **la première action de la municipalité consiste à préparer les habitants et adapter la ville au changement climatique.**

Par exemple, les zones urbaines créent des « îlots de chaleurs » autour notamment des zones bitumées ou bloquant la circulation de l'air, ce qui explique que les températures estivales soient en moyenne supérieures de 3°C en ville par rapport aux campagnes environnantes. Pourtant 100 m² d'arbres permettent d'atténuer la température de 1°C sur 100 m², mais Tours ne compte que 12 % d'espaces arborés en zone urbaine (contre 15 % à Orléans à titre de comparaison)¹⁰. C'est l'objectif recherché par la Ville qui travaille actuellement à un plan permettant :

1. D'accroître considérablement le nombre d'arbres en ville ;
2. D'adapter l'urbanisme à ces enjeux et d'inclure des espaces verts dans les projets urbains, comme au Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCC OD) par exemple où la surface végétalisée a été doublée ;
3. De rénover thermiquement les bâtiments publics, notamment les écoles et soutenir la rénovation thermique des bâtiments privés.



Le deuxième axe consiste à mettre en place les bases d'un nouveau modèle territorial, résilient face à ces changements, c'est-à-dire capable de s'y adapter et non simplement d'y faire face. La volonté de la majorité municipale sur ce point se traduit par la réalisation dans les mois et années à venir, entre autres :

d'un plan alimentaire territorial en lien avec la Métropole (travaillant sur la qualité de l'approvisionnement et de la prévention nutritionnelle) ; d'une nouvelle stratégie en matière d'urbanisme (valorisant la bioarchitecture, articulant les espaces urbains pour favoriser les déplacements doux et optimiser l'espace artificialisé) ; de la mise en place d'un centre municipal de santé.



Enfin **le troisième axe vise à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre** en visant la neutralité carbone en 2040. Cet objectif ambitieux est conforme aux obligations légales en vigueur c'est-à-dire :

- La stratégie nationale bas carbone qui prévoit une neutralité carbone nationale en 2050 (Décret du 21 avril 2020 relatif aux budgets carbone nationaux et à la stratégie nationale bas-carbone) ;
- Le cadre européen énergie-climat qui fonctionne par étape selon la stratégie européenne pour le climat adoptée par la Commission européenne en 2018 (- 20 % en 2020, - 40 % en 2030, de - 80 % à - 95 % en 2050 selon le niveau de PIB et la population) ;
- L'Accord des Nations-Unies de Paris adopté en 2015 et ratifié par le Parlement à **l'unanimité des groupes parlementaires.**

Il s'agit également d'intervenir sur les deux principaux facteurs : les mobilités et les bâtiments. En effet, selon le bilan carbone de la métropole, les mobilités représentent 31 % des émissions des gaz à effet de serre (GES) et les bâtiments 29 % (tertiaires, résidentiels et secteur de la construction). En matière de déplacements, si la voiture représente 55 % d'entre eux, elle pèse en revanche pour trois-quarts des émissions du secteur. Le développement des mobilités douces, notamment le vélo et la marche (très développée à Tours, plus du double de la moyenne nationale) ainsi que le soutien aux transports publics permettent donc de réduire son utilisation. Concernant les bâtiments, la loi du 17 août 2015¹¹ prévoit une rénovation thermique totale du parc immobilier français en généralisant la norme « basse consommation » à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, la Stratégie nationale bas carbone prévoit une rénovation de 500 000 logements par an (1,3 % du parc national par an) soit, rapporté au parc immobilier tourangeau, 1 100 logements par an.

*En matière de développement durable,
la Ville souhaite structurer une démarche
d'évaluation systématique des politiques publiques*

Les prochains rapports de développement durable qui seront présentés au Conseil Municipal auront vocation à évoluer pour prendre en compte ces changements.

Ils s'appuieront notamment sur une stratégie d'évaluation plus systématique des politiques publiques. À travers un travail en cours au sein des Services de la Ville, les différentes politiques municipales seront systématiquement évaluées par des indicateurs objectifs, dont l'impact environnemental.

Cela permettra d'identifier plus précisément les priorités d'action, renforcera l'information des élus et du public, améliorera l'action publique locale et contribuera à renforcer le respect par la Ville de ses obligations en matière de bilan carbone. En effet, l'obligation d'évaluer les émissions carbone des collectivités locales présente dans la loi depuis 2012 est actuellement portée exclusivement par la Métropole.

¹⁰ « Taux de surface arborée dans 3 villes de la région : Tours, Orléans, Bourges » – DREAL – Préfecture de région Centre-Val-de-Loire – juillet 2019

¹¹ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte



SOMMAIRE

1. *Première partie : gestion des Services municipaux p. 11*
 - 1) La lutte contre le changement climatique **p.12**
 - 2) La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources **p. 22**
 - 3) La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations **p. 28**
 - 4) L'épanouissement de tous les êtres humains **p. 35**
 - 5) La transition vers une économie circulaire **p. 39**

2. *Seconde partie : bilan des politiques, orientations et programmes p. 47*
 - 1) La lutte contre le changement climatique **p. 48**
 - 2) La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources **p. 54**
 - 3) La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations **p. 58**
 - 4) L'épanouissement de tous les êtres humains **p. 69**
 - 5) La transition vers une économie circulaire **p. 76**



PREMIÈRE PARTIE

Gestion des Services municipaux

La lutte contre le changement climatique

La contribution des services municipaux à la réduction de l'empreinte carbone de la Ville de Tours : cap vers la neutralité carbone !

La Ville de Tours, un acteur local important de l'énergie

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

La Ville de Tours contribue et participe au Schéma Directeur métropolitain de l'Énergie (SDE). Les études n'ont pas pu complètement aboutir en 2020 compte tenu du contexte sanitaire et électoral. La détermination de la feuille de route des actions énergétiques à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années est donc prévue pour 2021.

Ces actions permettront de manière concertée et organisée de tracer une réduction de nos consommations et de notre empreinte CO₂ sur la ville. Une stratégie de développement des panneaux photovoltaïques sera définie en 2021, tandis que la réduction des consommations des bâtiments s'organisera notamment à travers le Schéma Directeur Immobilier et le plan écoles qui en découle.

L'année 2020 aura été également une année importante dans l'application du « décret tertiaire » qui régira dès 2021 la diminution des consommations énergétiques des bâtiments existants, à horizon 2030. C'est aussi l'année qui aura permis la prise en compte de la Réglementation Environnementale 2020 qui encadrera quant à elle, la performance environnementale et énergétique des bâtiments neufs, à compter de juin 2021.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES SERVICES MUNICIPAUX

L'analyse des consommations 2019 effectuée en 2020 montre qu'elles ont globalement augmenté (+ 1,25 %) par rapport à celles de 2018, notamment du fait de l'électricité (+ 2,77 %) alors que les consommations dues à la production de chaleur sont plutôt stables (+ 0,6 %).

Cette évolution des consommations peut être attribuée à différentes raisons :

- Accroissement presque habituel des besoins électriques pour par exemple la bureautique (nombre de PC, 2^e écran...), l'installation de climatisations, de ventilations mécaniques dans des locaux ventilés naturellement... ;
- Augmentation du nombre de sites (école des Deux Lions ouverte à la rentrée de 2019/2020... ;
- Décalages dans la facturation et comptabilisation des consommations d'un exercice à l'autre.

Il existe deux mesures possibles des consommations énergétiques : la consommation réelle et la consommation exprimée en « Degré Jour Unifié » (DJU), c'est-à-dire la consommation rapportée à un seuil de température de référence, ce qui permet de neutraliser l'évolution du climat. La consommation énergétique nette des bâtiments de la Ville de Tours est de :

	Consommation réelle	DJU constants
2018	50 830 MWh ef ¹	52 470 MWh ef
2019	50 370 MWh ef	53 130 MWh ef

¹ Mégawattheure énergie finale. L'énergie finale correspond à la quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'efficacité énergétique s'est également améliorée avec une baisse de la consommation globale de la commune pour l'éclairage public. L'évolution de la diminution de l'énergie annuelle n'est pas constante. Elle dépend de la rapidité du déploiement de l'éclairage LED qui a été ralenti par la situation sanitaire. Fin 2020, 4 215 des 20 000 luminaires publics sont équipés, soit 21 %. Cela a permis d'économiser près de 1,5 million de kWh en 2020 (par rapport à 2016), soit l'équivalent, de la consommation électrique totale moyenne de 327 foyers !

Des actions visant à améliorer l'efficacité de l'éclairage sont également effectuées en interne. Ainsi, le Muséum poursuit le programme de remplacement des éclairages du vivarium par des dispositifs LED plus économes et plus durables.

Les actions contre la pollution lumineuse se voient renforcées en 2020 avec l'entrée en vigueur de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses.



PRODUCTION D'ÉNERGIE

Le développement du modèle Réseau de Chaleur Urbain (RCU) Tours Ouest a été poursuivi. En effet, le chantier du réseau de chaleur à l'ouest de Tours débuté en mars 2019 a été mis en service en octobre 2020. Ce réseau de chaleur destiné à alimenter le Centre Hospitalier Universitaire Bretonneau, des bailleurs publics et des copropriétés, alimentera également 18 bâtiments et sites communaux ou communautaires. À ce titre, 4 bâtiments de la Ville de Tours sont raccordés.

La production de chaleur reposera à minima à 70 % sur de la combustion de biomasse, permettant de fournir de la chaleur à un prix pérenne sur un périmètre important à l'ouest de la ville de Tours et à l'est de la ville de La Riche.

L'impact environnemental de ce projet de grande ampleur pour **le patrimoine de la Ville de Tours** est la réduction des émissions de **607,8 tonnes de CO₂/an** grâce à la substitution de **387,1 tep** (tonnes équivalent pétrole) d'énergies fossiles. À l'échelle du territoire de la ville de Tours, **19 200 tonnes/an de CO₂ ne seront plus émises** dans l'atmosphère, ce qui souligne la forte capacité des réseaux à muter un mix énergétique du fossile vers le renouvelable.

¹ Le kilowatt-crête (ou kWc) est une unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.

² Mégawattheure

À terme le réseau ouest fournira l'équivalent de 7 500 foyers !

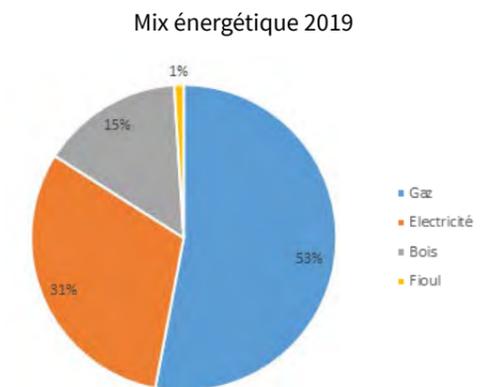
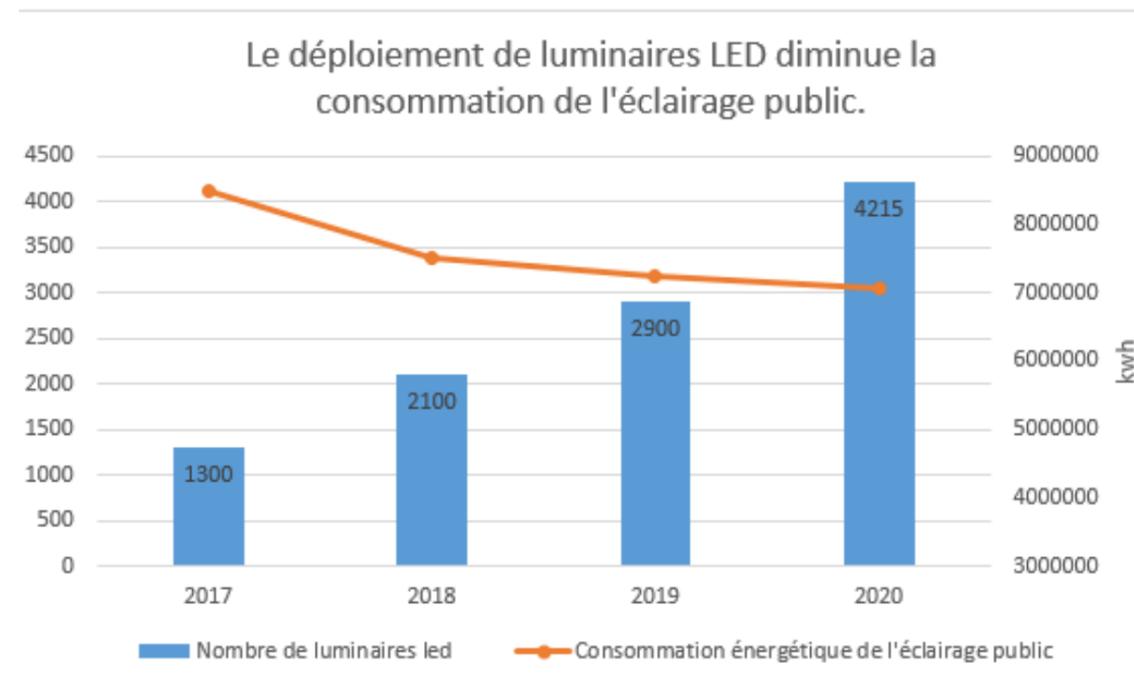
D'autre part, deux autres études d'opportunité de création d'un réseau de chaleur au Nord et au Sud de Tours sont en cours, ainsi que l'étude du potentiel de géothermie profonde (entre 700 et 800 mètres) sur les emplacements pressentis pour implanter des éventuelles chaufferies. Résultats en 2021.

En 2020 comme en 2019, on dénombre 6 installations de production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux de la Ville de Tours.

Chiffres clés des installations photovoltaïques :

- Surface de panneaux installée : **389,1 m²**
- Puissance installée en 2020 : **56 kWc¹**
- Production d'énergie 2019 : **37 MWh²**
- Économies financières engendrées en 2019 : **11 050 €**
- Économies de CO₂ engendrées en 2019 : **2,7 t CO₂/an**

Au total, le mix énergétique des services municipaux en 2019 est composé de la façon suivante en incluant l'approvisionnement des Réseaux de Chaleur Urbains (RCU) :



Réduire l'impact des consommations de la ville

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Les divers Services de la Ville utilisent 449 matériels roulant dont 245 véhicules et 204 matériels (matériels remorqués, matériels de lavage, tondeuses...). En 2020, 11 % des véhicules étaient électriques. La Ville conduit également sa transition vélo puisqu'elle a constitué un

et d'un véhicule utilitaire mutualisé pour le transport d'œuvres des musées.

Durant l'année 2020, la Police Municipale a été dotée, dans la continuité de ce qui s'était fait en 2019, de véhicules plus vertueux, et s'est notamment équipée d'un véhicule électrique, une Renault Zoé, permettant à l'équipe du centre-ville de circuler de manière silencieuse et sans rejet, dans des zones à forte concentration de population. «L'utilisation de véhicules thermiques, dans un quartier à l'architecture faite de grandes aires piétonnes ou partagées, indisposait rapidement les usagers et les agents utilisateurs, notamment lors de périodes nécessitant de laisser tourner le moteur du véhicule tout en étant statique. L'impact fut fort aussi, du point de vue de l'image, auprès de la population.

Un audit sur la brigade des agents de surveillance de la voie publique a conduit à modifier les pratiques, notamment en minimisant autant que possible l'usage du véhicule thermique, en réorganisant les patrouilles, les secteurs et les moyens d'action et de locomotion (patrouilles pédestres et à VTT).

L'unité Éducation Routière continue de mettre à disposition des cyclomoteurs électriques afin de former les élèves au maniement de ces engins, lors de parcours sur une piste routière.

parc vélo de 83 unités. L'entretien est également concerné, par exemple le nettoyage des pièces se fait par l'utilisation de fontaines de dégraissage à base de produits biologiques.

Il s'agit aussi d'équiper les Services d'entretien de matériels électriques en lieu et place des anciens matériels thermiques. C'est ainsi 23 appareils électriques qui ont été acquis, des tondeuses aux élagueuses en passant par les sécateurs !

Le Service Culture est doté d'un véhicule électrique pour les interventions de son équipe chargée de l'affichage des événements culturels



© V. Liorit - Ville de Tours

AMÉLIORER LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES LORS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

L'entretien du patrimoine permet à la fois de prolonger sa durée de vie et d'améliorer les conditions de fonctionnement et d'accueil du public. La rénovation et la maintenance de ce patrimoine contribuent ainsi à sa gestion durable. Pour l'entretien d'un patrimoine bâti composé de 600 bâtiments, représentant 550 000 m² répartis sur 300 sites, un budget d'environ 4 millions d'euros a été investi en 2020, hors projets de rénovations lourdes, qui permet notamment d'agir sur :

- La consommation électrique, en remplaçant les appareils d'éclairage par des équipements d'une meilleure performance (bâtiments et installations sportives) ;
- Le confort thermique tout en réduisant la consommation énergétique liée au chauffage par le remplacement de menuiseries extérieures, la pose d'isolants ou de protections solaires ;
- La qualité de l'eau potable distribuée dans les bâtiments communaux, par le remplacement de canalisations intérieures anciennes, la réalisation de bouclages et/ou purges automatiques ;

- La qualité de l'air, par le remplacement de matériaux moins susceptibles d'émettre des polluants (COV...);
- Le contrôle de l'exposition au risque amiante, par la réalisation de nombreux repérages, diagnostics de l'état de conservation, et des travaux de désamiantage.

Le décret « Tertiaire » du 23 juillet 2019 relatif « aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire », entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, fixe des objectifs de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires de surface de plancher supérieure à 1 000 m². Il s'agit de réduire les consommations d'énergie finale d'au moins 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, 60 % d'ici 2050.

Les premières études concernant les projets de rénovation prennent dès à présent en compte l'objectif de réduction de la consommation fixé pour l'année 2050. Il en sera ainsi par exemple pour le projet de rénovation du bâtiment accueillant la maison des associations dans le secteur du Sanitas, et pour les écoles à rénover dans le cadre du Plan Écoles 2019-2029.

LIMITATION DU REJET DE PRODUITS POLLUANTS OU NON RECYCLABLES

La Ville, à travers sa stratégie achats, réduit progressivement son impact environnemental.

Un premier exemple est la démarche « Zéro plastique » dans les Services (par exemple, les conditionnements plastiques individuels ont été abandonnés et des carafes d'eau déployées en lieu et place des bouteilles plastiques dans les différentes réunions / commissions / conseils municipaux). Si elle a été ralentie par la mise en place des gestes barrières, la Ville maintient son engagement de long terme pour une réduction au minimum de sa consommation de plastique.

Le numérique, une opportunité pour l'environnement, des effets à maîtriser

Un deuxième exemple est la mise en place de centrales de dilution des produits d'entretien des locaux permettant d'adapter la « juste » dose des produits d'entretien, réduire le nombre de bidons de produit d'entretien ou la consommation d'eau au juste besoin.

Un troisième exemple concerne les achats destinés aux écoles. Déjà testé avec des tables de ping-pong et des tables de pique-nique fabriquées à partir de briques de lait recyclées et compressées, l'utilisation de matériaux recyclés a été étendue aux bancs, corbeilles, bacs potagers et cabanes de jardin. Aussi solides et durables que du béton, ces mobiliers d'extérieur permettent de sensibiliser les enfants et d'illustrer concrètement les bienfaits du recyclage. Ainsi, une table de ping-pong représente plus de 50 000 briques de lait compressées et une table de pique-nique près de 30 000. Par ailleurs, ces achats durables contribuent à l'essor de l'économie locale puisque le fournisseur est installé à Notre-Dame-d'Oé.

Enfin, un quatrième exemple concerne l'acquisition de chalets en bois pliables ayant un double intérêt écologique (résistance dans le temps, recyclable, faible émission en CO₂ lors de leur production) et de simplicité dans le montage / l'entretien.

EN 2021 : UNE STRATÉGIE D'ACHAT ET LA POURSUITE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

L'objectif est de rédiger en 2021 un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) doté d'objectifs évalués régulièrement avec comme orientations la prise en compte de :

- La responsabilité environnementale : achats durables et écologiquement compatibles ;
- La responsabilité sociale et sociétale ;
- Le développement du tissu économique du territoire en favorisant le local et l'accès aux PME ;
- La responsabilité économique et la sobriété dans l'usage des ressources.

En matière d'amélioration permanente plusieurs éléments sont envisagés comme l'optimisation des matériels roulants via la généralisation de la gestion par pools, la poursuite du remplacement de véhicules « thermiques anciens » par des véhicules « propres » ou la dématérialisation de la gestion du courrier.

En cinq ans la ville a réduit de moitié sa consommation de papier, soit l'équivalent de 290 arbres préservés chaque année !

La Ville a divisé par deux sa consommation de ramettes de papier de 2015 à 2020 passant de 12 000 par an à 6 000 en 2020. Cela représente 14 tonnes de papier, l'équivalent de 7 tonnes de CO₂ ou de 290 arbres préservés par an (production moyenne constatée dans l'industrie du papier). Les fournisseurs de la Ville ne s'approvisionnent que via des exploitations forestières gérées durablement conformément à la législation européenne.

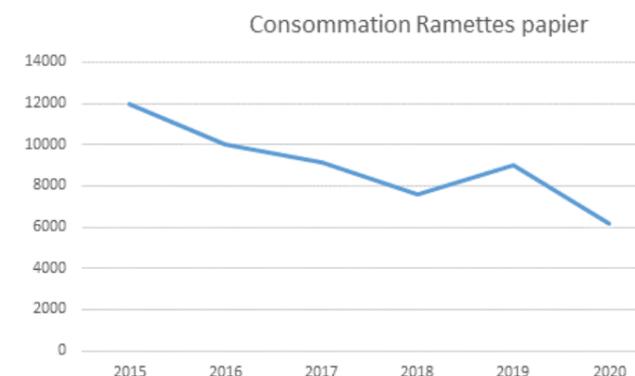
Cette réduction fait suite à l'optimisation des moyens d'impression en réduisant le nombre d'appareil d'impression et en supprimant autant que faire se peut, les moyens d'impression individuels. Cela permet également une limitation des consommations électriques, des emballages, des transports et des déchets. Le développement des appareils multifonction permet de faciliter la numérisation.

Elle fait également suite au **développement de la dématérialisation** en favorisant l'équipement des agents (outils nomades, double écran, etc.) ou la signature électronique pour les arrêtés et bientôt pour les marchés publics. Il s'agit également de la montée en puissance de la facturation électronique ; par exemple pour les 26 826 factures reçues



© Shutterstock

par la Ville, 89 % sont traitées de manière électronique (contre 65 % en 2019). Autres exemples, les Services culturels ont développé la dématérialisation de leurs programmations (Conservatoire, Grand théâtre, bibliothèques, etc.) ou des relances (pour les bibliothèques par exemple) qui se font désormais de façon numérique ou téléphonique. De la même manière la ville fait partie de l'expérimentation nationale « SI Fourrière ». Cela permet à la police municipale de Tours de se projeter sur une administration plus moderne en ce qui concerne les mises en fourrière de véhicules motorisés. Cette nouvelle plateforme commune aux services de l'État, garagistes et collectivités territoriales disposant des pouvoirs de police permettra, dans quelques mois, de proposer une plateforme commune aux usagers et à l'administration. Celle-ci évitera bon nombre de démarches « papier », d'envois de courriers en recommandé, et de photocopies fastidieuses, et une efficacité



© V. Lierit - Ville de Tours

dans la procédure d'aliénation/destruction des véhicules épaves ou abandonnés.

LE TÉLÉTRAVAIL ET OUTILS DE TRAVAIL À DISTANCE DIMINuent LES DÉPLACEMENTS

L'année 2020, compte-tenu de la situation sanitaire, a nécessité la mise en télétravail de nombreux agents. Pour cela, la DSI a déployé des outils et a adapté ses infrastructures pour permettre aux agents de disposer à leur domicile de l'accès à leurs outils informatiques tout en maintenant la sécurité et la confidentialité des données traitées. Les dispositifs mis en œuvre pour répondre à ce contexte exceptionnel peuvent maintenant être pérennisés, permettant ainsi de réduire les déplacements des agents.

De la même manière, la crise de la Covid-19 a nécessité de remplacer une grande partie des réunions par des visioconférences. Le déploiement d'outils adaptés dans chacune des directions a facilité le maintien des échanges. Ces outils, auxquels les élus et les agents sont maintenant habitués, permettent également de limiter les déplacements et vont pouvoir s'inscrire de façon durable dans le fonctionnement de notre collectivité. Ainsi,



sur le 4^e trimestre 2020, plus de 1 200 visio-conférences sont été organisées par les Services, elles ont rassemblé plus de 7 000 personnes.

DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, LE NUMÉRIQUE LEVIER DE DIALOGUE SOCIAL

En 2020 particulièrement, et au regard de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les équipes chargées du dialogue social, en collaboration étroite avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI), ont développé la réunion des instances représentatives du personnel en visioconférence, au moyen d'une application tenant compte des prescriptions RGPD. Ainsi, les représentants du personnel et de la collectivité ont eu la possibilité de suivre une formation adaptée à ces nouveaux outils, une assistance technique et un accompagnement tout au long des réunions (40 membres pour chaque instance). Conformément aux indications réglementaires de la Direction Générale des Collectivités Locales, la continuité du dialogue social a pu être non seulement assurée, mais aussi modernisée et intensifiée en raison d'une actualité importante et des nécessaires informations. **En effet, ce sont 6 CT et 8 CHSCT, complétés par 14 réunions préparatoires, qui ont été organisés en 2020.**

Cela a été novateur pour la collectivité en expérimentant les solutions de réunions à distance (visio) et a servi de base pour la **mise en place des conseils municipaux et des commissions à distance** à partir du 5 mai 2020. Le numérique est ainsi un levier de modernisation et de réduction de l'impact environnemental du dialogue social. La



© Shutterstock

création d'une messagerie professionnelle nominative et personnelle pour tous les membres des instances de dialogue social a ainsi permis de fluidifier les échanges avec les correspondants, avec notamment le déploiement de procédures et de documents types (formulaires) mis en ligne sur Intranet et téléchargeables par tous. De la même manière le développement d'une page dédiée au Dialogue social avec une mise en ligne systématique de l'information, ainsi que la création d'un espace spécifique aux organisations syndicales a permis la dématérialisation des communications et de l'affichage syndical ainsi que l'ouverture d'un espace dédié pour les membres des instances.

Par ailleurs deux projets de dématérialisation sont encore en voie de développement :

- La mise en ligne des documents confidentiels et des dossiers de séances sur un espace sécurisé de l'Intranet de la Ville, dédié aux seuls membres élus et à l'Autorité administrative ;
- La signature électronique des documents des instances.

LIMITER L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ

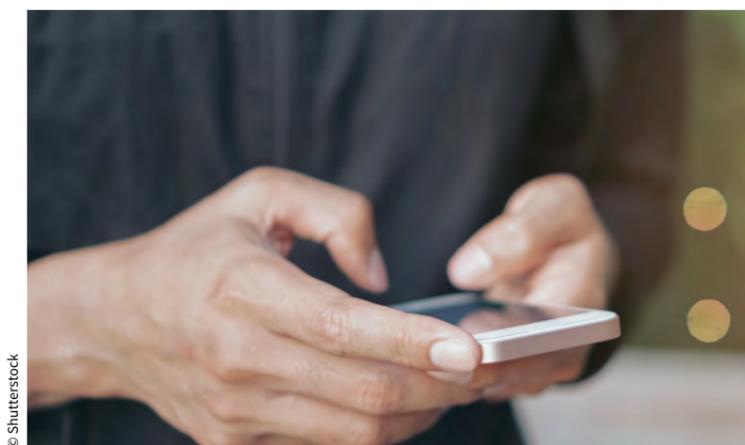
D'une manière générale, en France, le numérique est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre. Les

principaux contributeurs sont les terminaux numériques (PC, smartphones) qui engendrent plus de 80 % des impacts environnementaux. Par ailleurs, la fabrication de ces appareils représente 70 % de l'empreinte carbone totale du numérique français.

À l'échelle de notre collectivité, diverses actions sont entreprises pour atténuer cet effet :

- Limiter le taux de renouvellement des postes informatiques en conservant les postes fixes pendant 6 ans ;
- Ne pas remplacer systématiquement les smartphones et ne renouveler que les appareils défectueux ;
- Veiller à une croissance raisonnée des volumes de données stockées et sauvegardées en sensibilisant les utilisateurs et en limitant les espaces disponibles.

Dans le même esprit, l'appel d'offres pour le matériel bureautique, qui a été conclu en 2020 en groupement de commande avec Tours Métropole Val de Loire et plusieurs communes de notre territoire, a incité les candidats à être plus vertueux en matière de réduction des emballages et limitation des consommations électriques des appareils proposés. Pour cela, 10 % des points attribués aux candidats portaient sur des critères environnementaux.



© Shutterstock

La préservation de la biodiversité,
des milieux et des ressources

*Veiller au quotidien
à respecter
notre environnement :
qualité de ville,
qualité de vie*



Préserver la santé environnementale

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

La propreté de la ville est un facteur important de protection de l'environnement et de bien-être pour les usagers. Depuis 2019, la Ville a mis en place une « brigade verte » dont la mission est de veiller au bon respect des règles en matière de propreté urbaine et d'élimination des déchets. L'objectif est à la fois d'agir pour la protection de l'environnement et de réduire les coûts de nettoyage et d'enlèvement des déchets. Après une période de rappel de la réglementation en la matière, les agents de cette brigade ont effectué en 2020 plus de 330 constats d'infraction pour non-respect du règlement de collecte des déchets.

La qualité de l'environnement est aussi un facteur important pour la santé de chacun. La ville est dotée d'un service communal d'Hygiène et de Santé dont la mission principale est de veiller à la bonne application des règles administratives et techniques en matière de santé environnementale, dans les immeubles d'habitation, les lieux de restauration, les espaces publics.

À ce titre, les Inspecteurs de salubrité agissent sur plaintes de particuliers qui souhaitent signaler l'existence de nuisances provenant de logements, de commerces, d'activités professionnelles, susceptibles de mettre en danger leur santé ou leur sécurité : présence de moisissures, d'insectes ou de rongeurs, dégradation du bâti ou des installations électriques, mauvaise isolation, gêne sonore ou olfactive...

Ce Service intervient également en cas de découverte de pollutions des sols ou des eaux sur le territoire communal. Il effectue le contrôle du respect de la réglementation applicable sur les terrains privés et réalise les diagnostics environnementaux pour le compte de la Ville sur les biens lui appartenant. Dans ce cadre, un suivi de la qualité des eaux est effectué au droit de la rivière d'eaux vives de l'île Balzac et de certains jardins familiaux.

LA GESTION DES RISQUES NATURELS : UN IMPÉRATIF DE PLUS EN PLUS D'ACTUALITÉ

Suite aux diverses évolutions intervenues ces dernières années en matière d'études de dangers, notamment par rapport au risque inondation, et en terme d'organisation des services et de gouvernance avec le transfert de certaines compétences de la commune vers l'intercommunalité, la Ville a lancé la révision de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce projet, débuté fin 2019, a pour objectif de déterminer, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection de la population. Si la nouvelle version du DICRIM est d'ores et déjà disponible, celle du PCS se poursuit en 2021 avec notamment la définition des moyens d'alerte et l'organisation des moyens d'intervention et de gestion de la crise. À l'issue de ces travaux, des mises en situation grandeur nature seront effectuées avec le concours de la population afin que celle-ci se prépare activement à la survenance de tels événements.



© V. Liorit - Ville de Tours

focus

DES ESPACES EN GESTION DOUCE EN AUGMENTATION !

La crise de la Covid-19 a fortement impacté les espaces verts de notre ville, beaucoup de sites ayant été laissés sans entretien durant plusieurs semaines, modifiant le paysage urbain de ce début de printemps. La Direction des Parcs et Jardins a donc souhaité mettre à profit ce contexte inédit pour mener une réflexion visant à identifier, parmi ces sites, ceux pour lesquels une modification des pratiques de tontes pouvait être envisagée de manière pérenne. Avec un double objectif : favoriser la biodiversité et faire évoluer les mentalités sur la présence de la « nature » en ville.

La prise en compte de la crise écologique et de l'impact négatif d'une gestion trop intensive sur la santé, ont conduit les jardiniers à travailler autrement, pour le bien-être de tous.

Car il faut le rappeler, laisser des espaces plus naturels en ville permet de :

- Préserver la santé des habitants face aux substances dangereuses ;
- Diminuer les pollutions dues aux pesticides afin de mieux préserver nos ressources ;
- Favoriser la biodiversité (faune et flore locales) dont nous faisons également partie ;
- Proposer un meilleur cadre de vie avec moins de bruit, moins de CO₂ produit et moins de déchets verts à gérer...

Ainsi, 4,9 hectares supplémentaires d'espaces en gestion extensive ont été créés en 2020, soit une hausse de près de 25 % !

La gestion extensive est une gestion douce de l'espace vert qui permet à la nature de s'exprimer plus librement que dans une gestion horticole où la nature est plus contrainte. Les aspects champêtre et naturel sont recherchés lors d'une gestion extensive avec notamment des interventions réduites concernant l'entretien des zones enherbées (fauchage annuel et tontes espacées).

Cela concerne notamment des axes routiers très fréquentés comme le boulevard de l'Europe, le boulevard du Maréchal Juin ou la RN 976. Trente panneaux présentant la démarche ont également été réalisés et installés sur les différents sites. Enfin, une vidéo présentant l'intérêt des zones de fauche est accessible sur les réseaux sociaux de la Ville. La Ville de Tours gère actuellement près de 26 hectares de zones de fauche.

GESTION DE L'EAU : UN PLAN D'ARROSAGE POUR ÉCONOMISER L'EAU

Les arrêtés préfectoraux liés aux périodes de sécheresse, notamment lors de l'été 2019, ont amené la Direction des Parcs et Jardins à modifier ses pratiques d'arrosage et à cesser d'arroser certains espaces verts. Des décisions internes, prises en amont de ces arrêtés, avaient traduit la volonté de la Direction de préserver la ressource en eau et permis d'obtenir auprès de la Préfecture des dérogations permettant d'arroser certains sites sensibles après 8 h. Le but de l'étude menée cette année a été d'être encore plus efficace dans la gestion de l'eau et de clarifier, pour chaque espace vert, si l'arrosage devait être maintenu ou non. Cette connaissance permettra de mieux préserver la ressource et d'être plus réactif en cas de nouvel arrêté de restriction d'eau.



© V. Liorit - Ville de Tours

Respecter et valoriser la nature, notamment en ville



© V. Liorit - Ville de Tours

LE DÉVELOPPEMENT DE LA VÉGÉTALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

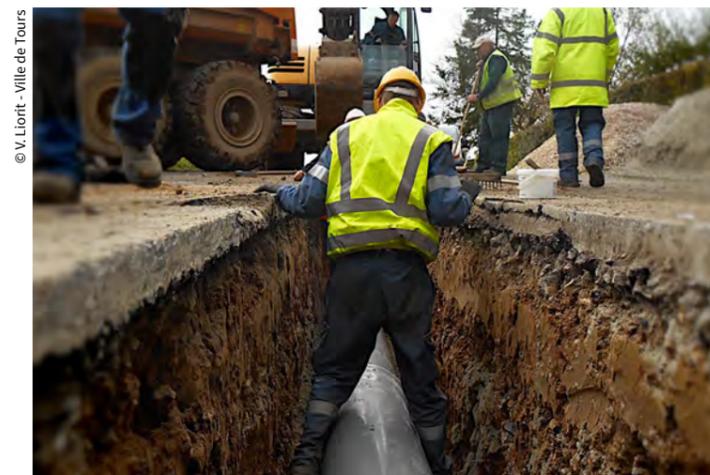
Depuis fin 2019, les Services intègrent sur tout type de travaux d'aménagement ou d'entretien, la potentialité de création d'espaces verts (et plus seulement dans le cadre d'opérations majeures telles que l'avenue Grammont), dès que la configuration de l'espace public le permet, par exemple :

- La redéfinition du parvis du site Mame ;
- Le programme d'entretien de la chaussée de la rue du Rempart ;
- Les trottoirs de la rue Renoir ;
- Les Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE) des rue François Hardouin.

En 2021 et pour les années à venir, cette démarche de végétalisation aura vocation à se renforcer.

L'INTÉGRATION DE TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE VOIRIES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

En 2019, 3 chantiers ont expérimenté des techniques de réfection de voirie en faveur de l'environnement. Ces techniques mettent en œuvre, soit des matériaux nouveaux, soit des méthodologies d'application et de fabrication des matériaux vertueuses en matière d'environnement. C'est le cas, par exemple, des travaux de la rue François Hardouin qui concernaient autant l'éclairage public que les Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) ou les services d'Enedis, d'Orange, de Numéricâble, et de GRDF.



© V. Liorit - Ville de Tours

ACCROITRE LA PART DU BIO DANS LES MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, la Ville de Tours est engagée dans la prise en compte des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique. La part réservée est globalement stable depuis 2017 (17 % en 2019). Cet engagement a débuté par la farine biologique produite dans un moulin de la commune de Bourgueil qui était utilisée pour la réalisation des pâtisseries des enfants.

Aujourd'hui, chaque semaine d'école, il y a 3 ou 4 composantes des menus scolaires qui sont BIO. Cela représente une part importante du budget dédié aux denrées alimentaires, part que la collectivité souhaite voir augmenter. Cependant, les contraintes en termes de volumes nécessaires et les intempéries climatiques peuvent être un frein aux

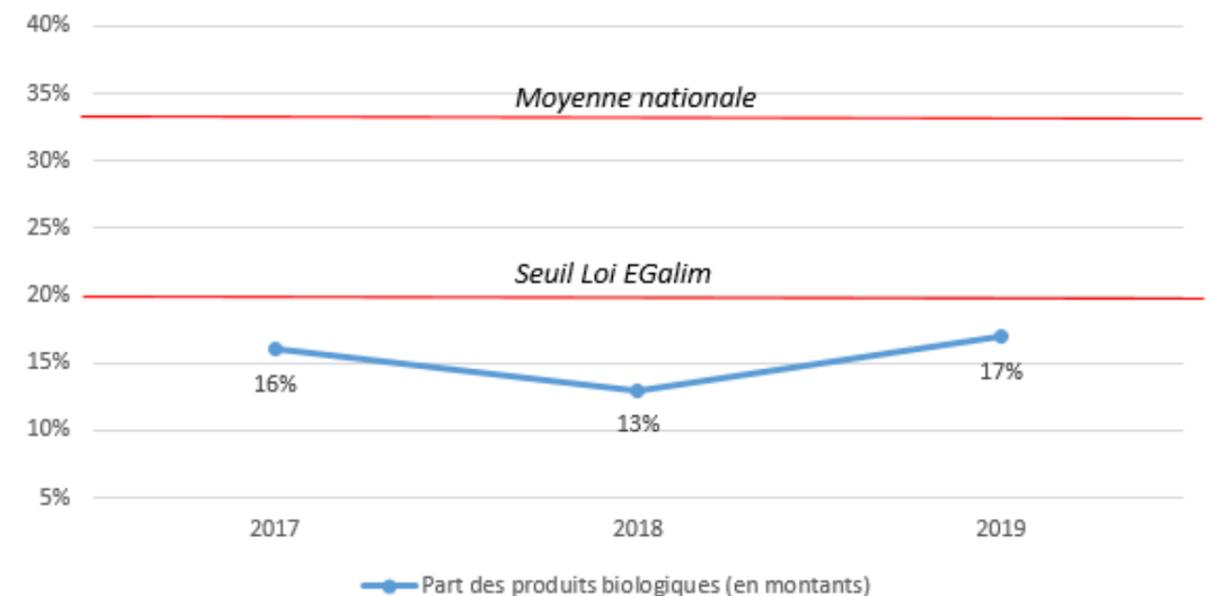
approvisionnements.

La collectivité a défini de nombreux lots dans le cadre de son marché public d'achat de denrées alimentaires pour faciliter l'achat de produits issus de l'agriculture biologique.



© V. Liorit - Ville de Tours

Part des produits biologiques (en montants)



Manger responsable, c'est aussi pour la Ville de Tours proposer la cuisine de produits dits alternatifs, composés de légumes, mais aussi de graines, de haricots et autres produits végétaux. Ces produits sont servis aux enfants en restauration scolaire une fois par semaine en substitution des protéines animales, depuis le mois de novembre 2019, conformément à la loi EGALIM ou loi sur l'alimentation.

La cohésion sociale et la solidarité
entre les territoires et les générations

*Proches de vous
et avec vous :
accompagner chacun
et chacune face à
un monde qui change*

*La Mairie,
un collectif
de 2 700 agents*

MODERNISER LE MANAGEMENT POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

Depuis 2016, un référentiel dédié au management a été élaboré par la Direction générale et les cadres de la Ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire, dans le but de déterminer des valeurs managériales partagées, de définir les principes d'actions et les conduites à tenir au quotidien. Ce travail de réflexion et de co-développement a débouché début 2017 sur la rédaction d'un guide des pratiques managériales commun à la Ville de Tours et à Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre du développement d'un management durable et responsable.

Par exemple, la création d'une nouvelle Direction (la DMGAL) a été une occasion de déployer un management participatif en associant les agents de chacun des Services afin de :

- Les mobiliser en leur permettant de prendre part à la vie du Service, donner leur avis et être force de proposition ;
- Communiquer et mettre en place des conditions de travail favorables ;
- Les responsabiliser et les autonomiser.

LE PLAN QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Malgré la crise sanitaire, le comité de veille des Risques Psycho-Sociaux (RPS) s'est réuni 7 fois en 2020 avec la présentation de 6 nouvelles situations. Composé de représentants du personnel au CHSCT, d'un médecin de prévention, du DRH et de la référente RPS, il a pour vocation de traiter les situations individuelles et collectives de RPS.

L'action visant à accompagner les agents en inaptitude a également été mise en œuvre. À cet effet, une cellule de maintien dans l'emploi a été créée et se réunit toutes les 6 semaines.



Cette cellule pluridisciplinaire évalue les possibilités de maintien sur leur poste ou de reclassement des agents reconnus inaptes.

Les priorités 2021 :

- La valorisation et la formation au management participatif : savoir mobiliser des agents, communiquer et mettre en place des conditions de travail favorables, responsabiliser et autonomiser les agents ;
- Un diagnostic interne (par un conseiller en prévention) des aménagements ergonomiques des postes de travail ;
- La restructuration de l'accueil du public dans la mairie centrale ;
- Les actions de prévention/accompagnement/reconversion/reclassement pour les agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles, ATSEM et les agents d'entretien ;
- La sécurisation des assistantes maternelles par la mise place d'un nouveau contrat de travail ;
- Savoir s'adapter à la crise sanitaire et aux nouvelles pratiques professionnelles avec notamment la mise en place du télétravail de droit commun pour les agents de la Ville de Tours (avec les besoins de matériel et d'équipement) ;
- Renforcer la Direction des Ressources Humaines par des recrutements pour mieux répondre aux besoins de la collectivité : recrutement en 2021 d'une psychologue du travail (Service mutualisé avec la métropole comme l'ensemble du Service RH).

LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Elaboré en 2020, un plan de formation a permis de fixer des orientations pour ces 3 années et de programmer des formations collectives à visée stratégique, des formations individuelles pour accompagner la professionnalisation et les projets des agents dans les domaines suivants :

- L'actualisation, l'acquisition et le développement des compétences métiers ;
- La préparation aux concours et aux examens pour favoriser le déroulement de carrière ;
- L'acquisition et le renforcement des savoirs de base pour favoriser l'employabilité ;
- Les formations obligatoires prévues par le statut de la fonction publique :

- o Les formations d'intégration et de professionnalisation ;
- o Les formations obligatoires pour la Police municipale ;
- o Les formations en matière de sécurité et de santé au travail.

La Ville de Tours a mobilisé en 2020 un budget total de 615 598 € (au 15 décembre), pour favoriser la formation des agents (avec deux mois d'exonération CNFPT, pour cause de pandémie). Cet effort s'est concrétisé par un départ moyen de 2,5 jours par agent. Il doit permettre de maintenir la qualité du service public, grâce à des agents qualifiés en capacité de s'adapter aux évolutions des métiers et du service à la population.

La culture, un atout pour le développement de tous les individus à tous les moments de la vie



© V. Liorit - Ville de Tours

LA CULTURE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable passe aussi par l'épanouissement de chacun, et notamment culturel ! C'est pourquoi le projet culturel de la Ville intègre la réduction des inégalités d'accès à l'offre et à la pratique culturelle entre les individus, considérant que la culture est un besoin essentiel à satisfaire, et qu'il s'agit de respecter l'identité de chacun dans une logique de vivre ensemble. Il est également pris en compte sur un plan économique dans la mesure où la culture est une richesse, plus on la partage et plus elle améliore la qualité relationnelle entre les individus. Enfin, elle produit des biens, des services et des emplois qui ne sont pas délocalisables. L'action culturelle municipale vise l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale ainsi que la solidarité entre les territoires et entre les générations.

Ainsi, dans cette optique, le projet culturel se donne plusieurs objectifs :

- Faire des lieux culturels des lieux de vie, et apporter un service de proximité personnalisé à tous les usagers ;



© V. Liorit - Ville de Tours



© C. Couineau - Ville de Tours

- Irriguer le territoire ;
- Rationaliser l'usage de nos ressources ;
- Favoriser le vivre ensemble : la mission Culture et Handicap ;
- Favoriser les bonnes pratiques notamment vis-à-vis des jeunes artistes et apporter un soutien à la jeune création.

La culture a dans son ADN les notions de coopération et d'échanges. Ainsi, les Services culturels travaillent en collaboration avec un nombre important d'acteurs, dont de nombreux acteurs de la santé :

- L'association des musées en Centre-Val de Loire, comme sur l'exposition itinérante du projet « Musées et santé » dans 5 établissements de santé dont des EHPAD ou la réalisation d'outils permettant des visites virtuelles aux personnes atteintes d'un handicap (projet soutenu par le Ministère de la Culture) ;
- Les Services de la Ville, accompagnés par les Ministères de la Culture et de la Santé, ont accompagné un projet culturel collaboratif (notamment avec des écoles) dans un EHPAD.



© V. Liorit - Ville de Tours

La Ville de Tours, un acteur clé de la coopération territoriale ici et ailleurs !

LA COOPÉRATION TERRITORIALE, UN OUTIL CLÉ POUR LA VILLE

Acteur central et pivot du territoire qu'il soit municipal, métropolitain ou départemental, la Ville de Tours participe activement à des coopérations territoriales qui sont indispensables au développement et à la vie quotidienne du territoire.

En raison de la situation sanitaire, les coopérations les plus marquantes ont évidemment concerné la santé publique. Quelques exemples marquants ont impliqué la Préfecture, le CHRU, les Communautés territoriales des professionnels de santé, les différents ordres professionnels, l'Agence Régionale de santé, la Métropole, l'Éducation Nationale, l'Université François Rabelais, la Maison départementale des personnes handicapées, la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé, et de nombreuses autres structures associatives de prévention, de soin et d'accompagnement de patients.

La politique de la Ville est également un sujet qui concerne 23 institutions autour du Contrat de Ville qui comporte 4 piliers (la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi, les valeurs de la République et la citoyenneté)

et 3 axes transversaux (la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et la jeunesse). Le contrat de Ville constitue le cadre de mise en œuvre de cette politique publique. Signé pour la période 2015-2020, il a été prolongé jusqu'en 2022 à travers un protocole d'engagement réciproque.

Pour 2021, la coopération sera encore au cœur du développement durable du territoire. Ainsi la Ville et le Conseil départemental travaillent ensemble sur la question de la végétalisation des cours d'écoles et de collèges. Un autre exemple, les Services de la Ville du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Métropole vont mettre en œuvre la convention « passerelle » entre leurs institutions signées en 2020.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La crise liée à la Covid-19 a mis en exergue le dynamisme et l'agilité de la communauté de l'Action Européenne Internationale des Collectivités Territoriales (AEICT) en France.



© V. Liorit - Ville de Tours

Notamment par de nombreuses contributions aux travaux, aux échanges de bonnes pratiques et d'expériences au sein des réseaux dont elle est membre.

La Ville de Tours a ainsi participé à la co-écriture et la co-production de travaux sur l'internationalisation des territoires, la territorialisation des objectifs de développement durable et sur les perspectives et les innovations de l'AEICT auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), et aussi de nombreux réseaux dans lesquels la Ville de Tours est activement impliquée : France Urbaine, Cités Unies France (CUF), l'Association des Villes et Région d'Europe (AFCCRE), l'ARRICOD (Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales françaises) et la Conférence Permanente des Relations Internationales de la région Centre-Val de Loire (CPRI).

DE LA CHINE AU LIBAN, TOURS UNE VILLE AU CŒUR DES ÉCHANGES ET DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES

Dans le cadre de la crise sanitaire, la Ville de Tours a reçu des masques offerts par les villes amies chinoises. Au début de la crise sanitaire, la Ville de Tours a envoyé un message de soutien à la ville jumelle de Luoyang et à la ville amie de Xi'an. En retour, au printemps, la Ville amie de Xi'an a offert 20 000 masques à usage unique et la Ville jumelle de Luoyang a offert 5 000 masques à usage unique à la Ville de Tours. En mai, la communauté chinoise de Tours a décidé d'offrir 10 thermomètres frontaux à la Ville de Tours, attribués aux crèches municipales.

Par ailleurs, la Ville de Tours et ses partenaires ont échangé leurs bonnes pratiques de gestion de la crise Covid-19 : adaptation des services à la population, mesures sanitaires dans les lieux publics, vigilance après des publics les plus fragiles, atténuation des effets de la crise sur les habitants...



© V. Liorit - Ville de Tours

Suite à la double explosion du 4 août 2020 qui a détruit le port de Beyrouth au Liban, la Ville de Tours a apporté une aide à la population libanaise par sa contribution à hauteur de 10 000 euros, via le dispositif Fonds Solidarité Liban lancé par Cités Unies France. À l'échelle locale, l'objectif général est de répondre à l'urgence des collectivités locales et des habitants directement ou indirectement touchés par l'explosion. Il s'agit également d'assurer des échanges entre les villes donatrices et les villes bénéficiaires dans le cadre de la coopération bilatérale sur différentes thématiques.



© V. Liorit - Ville de Tours

Le 20 novembre 2020, Emmanuel Denis, Maire de Tours et Elise Pereira-Nunes, Adjointe au Maire, déléguée aux Relations internationales, aux réseaux de villes, aux jumelages et à la francophonie, ont accueilli S.E.M. Rami ADWAN, Ambassadeur du Liban en France pour un temps d'échange autour de cette contribution de la Ville et pour envisager de nouveaux projets de coopération avec le Liban.

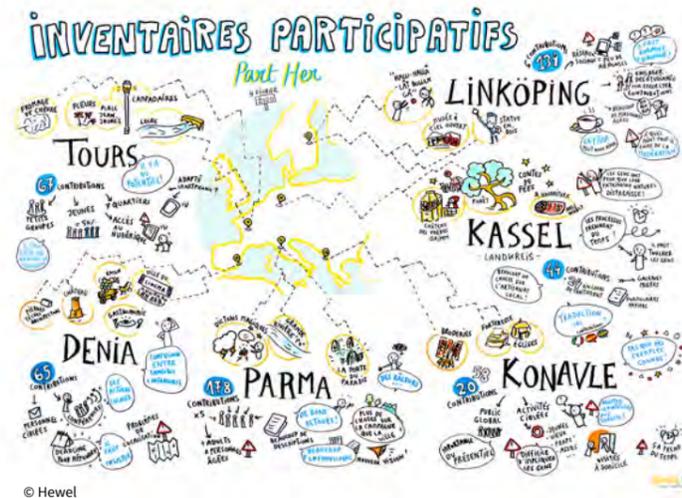
L'épanouissement de tous les êtres humains

Intégrer le développement durable au développement individuel : agir pour une ville heureuse et dynamique

UNE VILLE MOTEUR SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Les collectivités membres de Cités Unies France ont souhaité se saisir des questions relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes, à leur représentation, à l'égalité femmes-hommes et à l'inclusion du genre dans les politiques publiques. Ainsi, le groupe thématique *Genre* a été créé en octobre 2020 à l'occasion du renouvellement des instances de l'association qui vise à regrouper les villes engagées à l'international. Il est présidé par Elise Pereira-Nunes, Adjointe au Maire de Tours.

L'objectif de ce groupe de travail est d'engager dans la durée un travail de sensibilisation à ces questions dans le monde, notamment à travers la coopération décentralisée, et en s'interrogeant sur la façon de favoriser l'accès des femmes aux fonctions électives.



© Hewel

Les protocoles de manifestations sportives durables, outils de sensibilisation pour engager les organisateurs d'événements

LE LABEL « TOURS MANIFESTATION DURABLE », UN PROCESSUS EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Les initiatives de développement durable sont encouragées dans le domaine du sport avec le développement des protocoles à l'attention des organisateurs de manifestations sportives pour les événements se déroulant sur le territoire de Tours. Ce guide de réflexion permet d'accompagner le projet dans une logique stratégique afin de mobiliser des ressources sur les axes suivants : agir durablement, préserver les patrimoines, organiser le tri des déchets, participer à la dynamique locale et évaluer son action.

La réflexion porte sur 80 items possibles pour conduire la démarche interne au sein de chaque structure organisatrice. Le fait de désigner un référent de développement a consolidé le plus souvent la démarche, laquelle est valorisée par un label à l'échelon local.

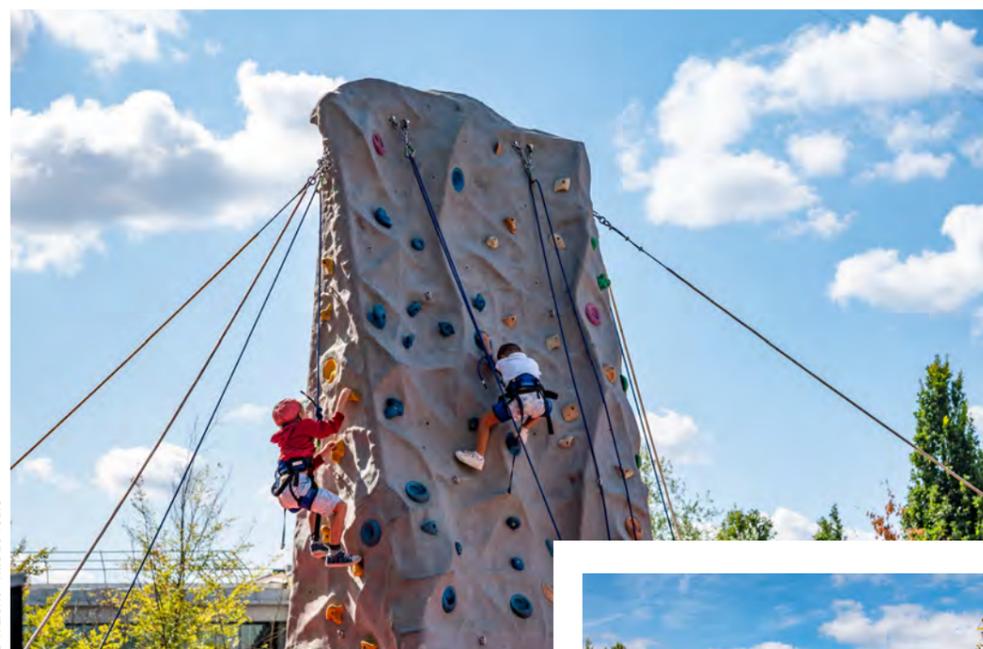
En 2020, en raison de la pandémie, le travail engagé avec les organisateurs a été malheureusement stoppé. Les ¾ des événements sportifs ont été annulés ou reportés sur 2021. Des pistes de travail sont encourageantes comme un travail de refonte en profondeur de la course « Marathon & 10/20 km de Tours ». Sur un objectif de 3 ans, les organisateurs souhaitent rendre cet événement « plus vert » en baissant au maximum l'empreinte carbone. Plusieurs actions sont en cours de réalisation sur l'édition 2021 :

- La gestion de l'eau
- La gestion des déchets
- Le transport

De la même manière, l'accueil du départ de la 6^e étape du Tour de France le 1^{er} juillet 2021, va faire l'objet d'un travail concerté entre la Ville et l'organisateur sur toutes les problématiques environnementales.



© V. Liorit - Ville de Tours



© V. Liorit - Ville de Tours



© V. Liorit - Ville de Tours

SPORT'OUVERTES, UNE MANIFESTATION MUNICIPALE ÉCO-RESPONSABLE

En raison du contexte sanitaire, la version 2020 de la manifestation Sport'Ouvertes a été exceptionnelle dans son organisation : les associations ont été réparties sur quatre sites situés le long de la ligne de tram pour faciliter les déplacements. Lors de la promotion de la manifestation, les Tourangeaux ont été fortement incités pour se déplacer à vélo lors de cette journée.

Un stand recyclage des déchets a été installé sur le site de Monconseil.

Employeur important du territoire, la Ville accompagne ses agents

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La prévention des risques professionnels participe au développement durable dans la mesure où les actions engagées contribuent à la santé et à l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux. Plusieurs actions sont menées dans ce domaine comme le suivi et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels. L'ensemble des risques professionnels a été évalué et répertorié dans le document unique, conformément au décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. L'évaluation des risques professionnels, réalisée par les conseillers en prévention de la Direction des Ressources Humaines en lien avec les assistants de prévention et les Directions opérationnelles, s'est appuyée sur des indicateurs, à savoir, la gravité du dommage humain, la durée d'exposition au danger, la maîtrise du risque.

En 2020, 137 agents ont suivi une formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Les dépenses prises en charge par le Service prévention correspondant aux mesures visant à améliorer des conditions de travail et la formation sécurité du travail se sont montées à 35 000 euros.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Deux assistantes sociales exercent leurs fonctions à la Direction des Ressources Humaines mutualisée de la Ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire. Elles

accompagnent les agents dans différents domaines d'intervention (vie familiale et sociale, intégration au travail, prévention et santé, difficultés financières...).

Elles bénéficient d'un fond de secours d'urgence pour parer à des situations exceptionnellement graves que pourraient rencontrer des agents. Elles participent aux commissions du Comité des Œuvres sociales en vue d'accompagner les agents en situations difficiles.

En 2020, les assistantes sociales du personnel ont suivi 47 agents.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Avec un taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 6 % en 2019, la Ville de Tours remplit ses obligations d'employeur au titre du code du travail. Désireuse de mettre en place une véritable politique d'inclusion des personnes en situation de handicap, la Ville de Tours a signé une convention triennale (2020-2022) avec le Fonds pour l'insertion des Personnes en situation de handicap. Ainsi, la collectivité a désigné une référente handicap chargée d'assurer la coordination du plan triennal. Les priorités pour 2021 concernent la mise en œuvre systématique de la convention handicap avec le FIPHFP qui lie la ville pour la période de 2020 à 2023 pour assurer le recrutement, le maintien dans l'emploi et le reclassement des agents handicapés.

Des modes de production
et de consommation responsables

*Favoriser une
gestion durable des
ressources humaines,
financières et
naturelles : une action
plus sobre, créatrice
d'emplois locaux*

Le développement du recyclage et la lutte contre les gaspillages



LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

La Ville de Tours veille à favoriser au maximum le recyclage de ses déchets, dans les Services (en mettant en place progressivement le tri sélectif dans les étages des bâtiments) ou en accompagnant l'initiative de la métropole sur la mise en place de collecteurs de masques chirurgicaux usagés par exemple. Ces initiatives sont déployées dans tous les bâtiments municipaux, comme par exemple au musée du Compagnonnage ou dans les bibliothèques centrales.

Des dispositifs adaptés sont conçus pour les Services spécifiques. Ainsi, pour les archives de la Ville, quand les documents doivent être détruits (selon les réglementations applicables), les documents sont broyés. Le mode de destruction par broyage implique le retrait des objets métalliques (agrafes, trombones...), des chemises ou feuilles plastiques, des boucles, sangles, élastiques... La benne est ensuite conduite dans les locaux de l'entreprise Paprec (La Riche), chargée du recyclage. Les archives municipales ont procédé à une opération

d'élimination le 14 septembre 2020 pour un total d'1,6 tonne de papier (soit 72,13 mètres linéaires).

La « mise au pilon » des ouvrages des bibliothèques (la destruction des livres abimés ou désormais sans usage) fonctionne sur un principe similaire, mais les bibliothèques favorisent désormais le don aux écoles, aux associations voire même aux usagers !

Enfin, dernier exemple de Services aux besoins particuliers, la Voirie recycle également ses déblais. Le tonnage de déblais livrés pour recyclage en 2020 varie peu par rapport à 2019 :

- Pour les déchets de terre : 1 578,90 tonnes
- Pour les déchets béton non ferrailé : 1 074,74 tonnes
- Pour les déchets enrobés : 1 017,20 tonnes

RATIONALISER L'USAGE DE NOS RESSOURCES

La Ville essaye de limiter le gaspillage dans ses pratiques. En matière de restauration scolaire par exemple, la précision des échanges

entre les écoles et la cuisine centrale sur le nombre de repas à produire, associée à une production planifiée sur plusieurs jours, permet de limiter le gaspillage. Les denrées non consommées, non déconditionnées et conservées sans rupture de la chaîne du froid, sont remises à la Banque Alimentaire.

Les enfants sont également sensibilisés régulièrement à la lutte contre le gaspillage alimentaire au travers d'actions ponctuelles sur le temps de la pause méridienne. Ainsi, il peut être mis à leur disposition des tables de tri dans les écoles afin d'attirer leur attention sur les actions à mener pour réduire les déchets. Une action a été menée sur 6 semaines sur le gaspillage du pain au sein des écoles. Cette sensibilisation a permis d'économiser en moyenne 11,5 pains par semaine et par site.

Les bibliothèques travaillent sur le conditionnement des ouvrages (pour accroître leur durée de vie), sur leur entretien (grâce au travail de l'atelier reliure) et sur leur réutilisation (via des dons par exemple).

La Direction de la Voirie utilise quant à elle en moyenne 20 % de matériaux recyclés dans la fabrication des enrobés bitumineux.

Les Services dédiés aux achats travaillent quant à eux à favoriser les circuits courts, comme en matière de restauration scolaire ou d'achats de livres dans les librairies locales par marchés publics. Cela réduit les émissions liées aux livraisons et favorise une économie locale et durable.

Toutes ces actions ont vocation à s'amplifier dans les années à venir. Par exemple, à partir de 2021, la DMGAL centralisera les lignes budgétaires relatives aux mobiliers et aux fournitures de bureau avec pour objectif de diviser par 60 les tâches de gestion administrative et financière en passant de 800 bons de commandes à seulement douze ! C'est autant d'énergie économisée, d'un point de vue humain comme écologique. Il s'agit aussi et surtout d'éviter le gaspillage en optimisant la gestion des stocks et l'état des biens et fournitures d'occasion disponibles.



© V. Liorit - Ville de Tours

Participer concrètement à l'émergence d'une économie locale soutenable

LE PATRIMOINE NATUREL TOURANGEAU, UN ATOUT EXCEPTIONNEL À VALORISER

Les Services de la Ville ont de nombreuses occasions de s'appuyer sur le patrimoine naturel exceptionnel de la ville. En lien avec les Services techniques et environnementaux, la Direction des Archives et du Patrimoine (DAP) réalise des études historiques sur des espaces urbains et des bâtiments publics pour préciser l'esprit original des lieux et en retracer les évolutions. Nombreuses sont celles qui ont des impacts environnementaux : espaces naturels, végétalisation urbaine (historique des forêts de la ville par exemple), évolution de la construction des bâtiments (comme sur l'axe de la Tranchée). Garantir la collecte, la conservation et la valorisation de la mémoire

UNE « FOIRE À LA RÉCUP' » INTERNE !

Pour inciter les Services à récupérer les biens inutilisés, la Ville a mis en place une gestion des biens et fournitures d'occasion » (hors biens immobiliers). Les Services de la Direction des moyens généraux, des achats et de la logistique centralisent les offres et les demandes. Cela a permis d'économiser plus de 15000€, et d'éviter autant d'achats neufs ! En 2021, les biens et fournitures d'occasion n'ayant pas trouvé preneurs dans les Directions seront mis en vente aux enchères sur le site Agorastore.

historique de Tours et sa transmission aux générations futures passe aussi par la Nature !

SOUTENIR UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE DES ARTISTES

En adhérant au Groupement d'Intérêt Public Cafés Cultures, la Ville soutient la rémunération des artistes qui se produisent dans les cafés qui s'inscrivent dans des pratiques vertueuses de rémunération des artistes. Les bars, lieux de convivialité et de lien social par excellence, peuvent ainsi proposer des concerts, des lectures, des petites formes de théâtre ou de danse.

La scène locale est bien représentée dans la section image et son des médiathèques, avec la valorisation de leurs productions et des espaces dédiés d'expression.

Un dispositif d'accompagnement à la création et à la diffusion favorise également l'émergence de compagnies, dans une logique de parcours en collaboration avec les autres programmateurs du territoire.

Des actions sont également menées à destination des jeunes artistes. Le Conservatoire (CRR) vient par exemple en soutien et conseil auprès des associations de jeunes artistes « ACTED » ; le Grand Théâtre a proposé une résidence à la jeune cheffe d'orchestre Glass Marcano, lauréate du concours Maestra 2020 (projet en cours pour 2021) et la Cinémathèque a initié « Les Jeudis de la Cinémathèque » salle Ockeghem, qui permet à de jeunes réalisateurs de venir montrer leurs premiers films, tournés à Tours, devant un public.



PROMOUVOIR L'EMPLOI

La Ville de Tours introduit des clauses de promotion de l'emploi dans les marchés publics, pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Concrètement, le marché public impose à l'entreprise attributaire de réserver un nombre d'heures de travail (ou un pourcentage) au bénéfice de personnes en insertion professionnelle.

Les publics ciblés, selon les critères fixés par l'État, sont les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi longue durée, les travailleurs handicapés rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, les jeunes de moins de 26 ans ayant un faible niveau de qualification ou sortis du système scolaire et n'ayant jamais travaillé, les personnes de plus de 50 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, les salariés des structures d'insertion. Une attention particulière est portée aux habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Tours dont le taux de chômage est plus élevé.

Pour l'année 2020, ce sont 2 opérations de travaux de bâtiment qui ont été mises à profit :

- Rénovation énergétique de l'école Michelet : 8 personnes, totalisant 336 h
- Réhabilitation de la chapelle du Conservatoire Francis Poulenc : 6 personnes, totalisant 509 h

Depuis 2011, plus de 60 opérations ont été concernées :

- plus de 55 000 h de travail réalisées ;
- 352 personnes ayant signé un ou plusieurs contrats de travail dont 208 domiciliées à Tours ;
- 56 % des candidats encore en emploi ou en formation qualifiante après le premier contrat.

Un opérateur, le CREPI Touraine, est chargé de la mise en place opérationnelle des heures d'insertion (élaboration des fiches de poste, recrutement des personnes en insertion, interface avec les entreprises, contrôle de la réalisation effective des heures sur les chantiers concernés).



Par ailleurs, le budget dédié aux subventions sur ce thème s'élève à 185 000 €.

Douze associations en ont bénéficié en proposant des actions permettant un retour à l'emploi des publics cibles.

La Ville accompagne également l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur les quartiers Sanitas et Velpeau avec l'association de soutien locale créée en janvier 2020. L'objectif est de permettre aux personnes privées durablement d'emploi et habitant sur ces quartiers de travailler en CDI sur des missions utiles non couvertes et non concurrentielles sur les territoires concernés en créant une Entreprise à But d'Emploi.

Enfin, la Ville en tant qu'employeur a mené des actions dans le cadre de l'insertion durable au travail dans 3 domaines :

- L'insertion économique des personnes éloignées de l'emploi ;
- Le développement de l'apprentissage dans les services communaux ;
- Le développement de la communication interne.

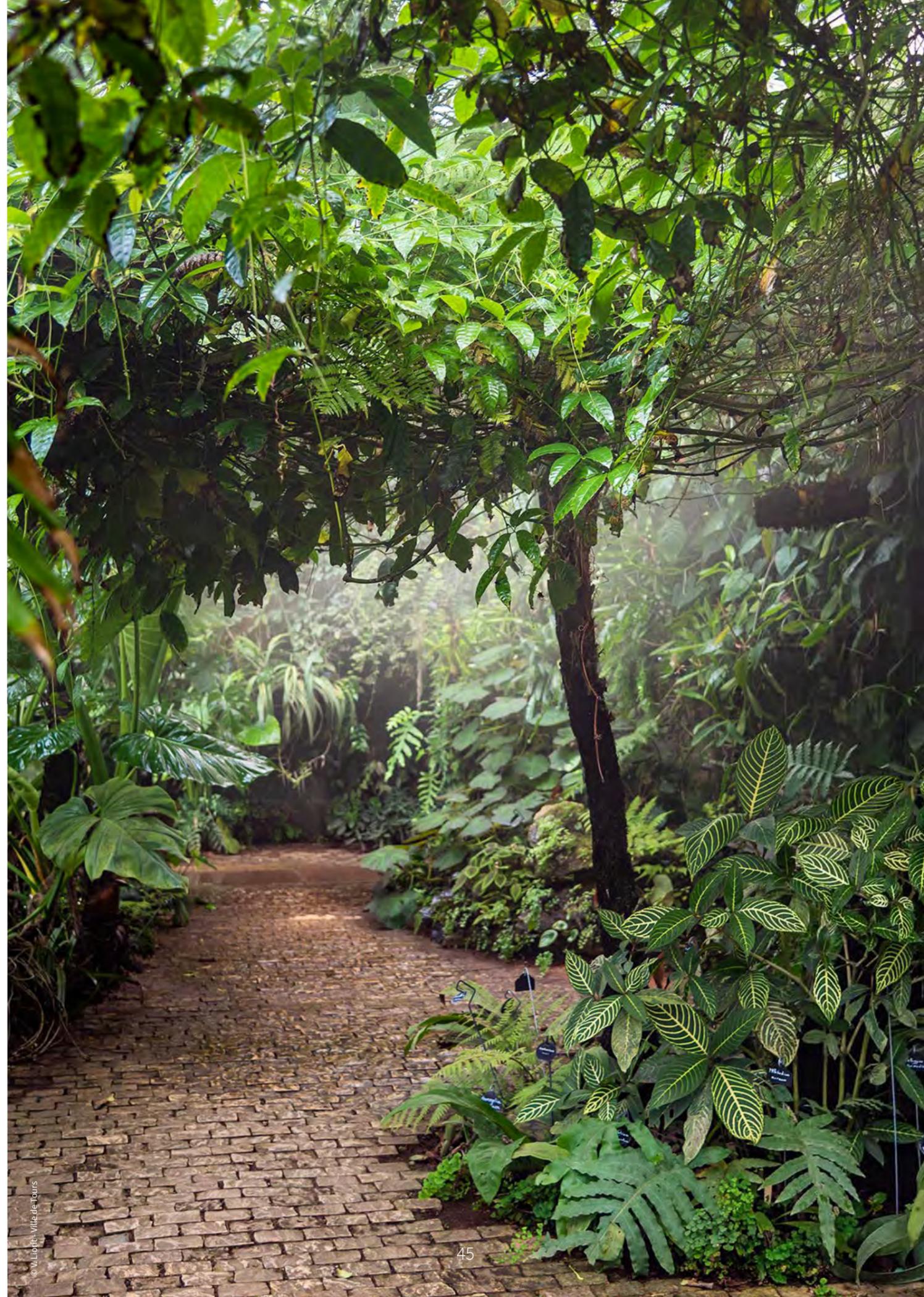
Elle a poursuivi ses efforts dans le domaine de l'insertion économique des personnes

éloignées de l'emploi en recrutant des personnes en contrats d'accompagnement dans l'emploi et quelques contrats d'avenir dans les Services municipaux. 13 emplois aidés étaient en poste au 1^{er} octobre 2019 dans la collectivité. Toutefois, les mesures gouvernementales ont conduit à réduire le nombre d'emplois aidés notamment dans les Services de la petite enfance et de l'éducation. Pour la troisième année consécutive, la Ville recrute des jeunes en contrat d'apprentissage dans des domaines variés. 25 contrats sont en cours d'exécution en 2020. Ces contrats permettent de former les jeunes aux métiers de la fonction publique dans les secteurs de l'informatique, des Services techniques, du secteur culturel et du secteur social.

L'intérêt du dispositif d'apprentissage consiste à gérer les transmissions de savoir-faire d'agents expérimentés à des jeunes en cours de formation en vue d'anticiper les départs en retraite et de permettre à des jeunes d'accéder à l'emploi dans le secteur privé ou public dans des métiers en tension tels que la restauration, l'informatique, etc.

N'étant pas assujettie à la taxe d'apprentissage, la Ville de Tours prend à sa charge le coût de la formation en complément du CNFPT, suite à la réforme de l'Apprentissage, dont le financement était intégralement assuré, jusqu'en 2019, par la Région.

Compte tenu de l'intérêt démontré par les élus de la Ville, les jeunes apprentis et les Services, le dispositif a été reconduit à la rentrée de 2020, malgré une augmentation des charges pour la collectivité, du fait de cette réforme.





SECONDE PARTIE

*Bilan des
politiques,
orientations
et programmes*

La lutte contre le changement climatique

Faire entrer Tours dans la transition environnementale : cap vers la neutralité carbone !

Développer les transports en commun, une chance pour le dynamisme urbain

LES TRANSPORTS EN COMMUN GÉNÉRATEURS DE FLUX COMMERCIAUX

La Ville de Tours s'est engagée dans un processus de transitions dans plusieurs domaines. Le secteur du commerce qui est générateur de déplacements doit participer à la transition des mobilités.

En partenariat avec l'association de commerçants *Les Vitrines de Tours*, il a été décidé d'une opération de promotion des transports en commun pour se rendre sur les zones commerciales de la Ville. À cet effet, la Ville a versé une subvention à cette association afin de permettre la distribution de 3 000 tickets de transports (bus et tram) aux clients. Cette opération a vocation à faire découvrir le réseau de transport à ceux qui ne le connaissent pas encore ainsi qu'à fidéliser de nouveaux clients. Ceci afin de démontrer que réaliser des achats est tout autant possible en bus ou tram qu'en voiture. Pour les clients qui résident hors territoire de la métropole, ce sont 5 000 tickets d'une heure de stationnement qui ont été distribués, permettant ainsi aux automobilistes de découvrir ou redécouvrir ce mode de stationnement en parking souterrains et de le privilégier au stationnement en surface. Ces nouvelles pratiques de stationnement doivent à terme, permettre de libérer des espaces en surface et faire évoluer l'espace public vers une meilleure disponibilité pour les modes doux ou actifs (piétons, vélos...).

Ainsi, en rendant les espaces publics plus agréables, plus apaisés, c'est proposer une expérience d'achat plus agréable pour le client et développer par conséquent l'activité commerciale de la ville.

LA VILLE DE TOURS, PARTENAIRE MAJEUR DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN FIL BLEU

Fil Bleu, le réseau de transport public de la métropole tourangelle dessert 25 communes et transporte 25 millions de voyageurs par an. Ce vecteur de déplacement économique, écologique et pragmatique, notamment en milieu urbain dense, connaît un succès grandissant. Le réseau comporte à fin 2020 32 lignes et 1 445 points d'arrêts.

La Ville de Tours supporte la plus grande partie du réseau de transports en commun et des contraintes liées à son intégration fonctionnelle dans la ville. En partenariat étroit avec la Métropole, elle veille à améliorer sa qualité de service, tout en préservant l'ensemble des fonctionnalités dédiées du centre urbain.

focus

Moins énergivore, moins polluant, le projet de 2^e ligne de tramway et celui de la ligne de bus à haut niveau de service sont par leur nature même à la charnière des grands défis de transition énergétique. Depuis la concertation préalable en 2018, les études d'insertion et d'aménagement ont permis de consolider le tracé en accord avec l'ensemble des villes traversées. Longue de 15 kilomètres, reliant La Riche à Chambray-lès-Tours en passant par Tours, le tracé de la 2^e ligne du tramway desservira notamment les hôpitaux Trousseau, Clocheville et Bretonneau, les quartiers prioritaires « Politique de la Ville » dont le quartier des Fontaines, des équipements sportifs comme le complexe aquatique du Lac, de nouveaux quartiers tels que les casernes Beaumont-Chauveau ou encore des établissements scolaires dont le site universitaire et scolaire du parc de Grandmont en passant par l'avenue de Bordeaux.



Soutenir les mobilités douces

LA MARCHÉ, MOYEN DE TRANSPORT DISCRET MAIS TRÈS EFFICACE !

En ville, la marche est souvent le mode de déplacement le plus rapide. Pourtant, parce que nous surestimons le temps nécessaire pour accomplir un trajet à pied, nous privilégions souvent d'autres modes de déplacement moins sains, plus polluants et aussi paradoxalement, moins rapides.

À Tours, en raison de la configuration de la ville, la pratique de la marche est très répandue. 12,3 % des déplacements sont effectués à pied, soit deux fois plus que la moyenne nationale.

En 2020, la Ville a continué d'accompagner les déplacements à pied avec le déploiement d'itinéraires adaptés à toutes les catégories de piétons et aux personnes à mobilité réduite.



focus

LE RENFORCEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, DANS UN CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER

Avec 7 % des actifs qui utilisent le vélo pour aller travailler (source : INSEE janvier 2017), la Ville de Tours se classe 5^e ville de France à égalité avec Toulouse et devant des grandes métropoles telles que Nantes, Montpellier et Lyon.

Les conditions très spécifiques en lien avec la crise sanitaire et aux déconfinements ont permis de réaliser 28 km d'aménagements cyclables transitoires, pour répondre à la désaffection pressentie de l'usage des transports en commun et pour limiter des reports modaux vers un tout voiture. Ces nouvelles réalisations spécifiques ont reçu une augmentation de leur fréquentation par les cyclistes. Par exemple, pour le Pont Wilson : 2 500 vélos/jour au mois de septembre, soit + 20 % par rapport à 2019. Deux afficheurs de comptages des cyclistes en temps réel ont été posés au sud du pont Wilson et du pont de fil pour que le public puisse visualiser les flux réels qui sont très souvent sous-estimés. Le développement des pratiques cyclables est accompagné par une augmentation systématique de l'offre en places de stationnement. 8 252 places sont mises à disposition à la fin de l'année 2020 contre 7 900 en 2019 (+ 352). Les différents types d'aménagements cyclables disponibles sur la ville de Tours à la fin de l'année 2020 sont recensés dans le tableau ci-dessous.

voies vertes	63,3 km
pistes cyclables	34,4 km
bandes cyclables	81 km
voies bus cyclables	4,6 km
Double Sens Cyclable (DSC)	32 km
zone mixte mode doux	126,7 km
zone mixte mode apaisé	503,1 km



L'ensemble des aménagements transitoires mis en œuvre à Tours depuis le mois d'avril 2020

SCHÉMA DIRECTEUR 2026

En parallèle des réalisations et en amont de nouvelles, l'étude du schéma global d'un réseau structurant à l'horizon 2026 est relancée, avec des hypothèses reprises dans la carte ci-dessous.

Le vélo, c'est également une question de sécurité. Une attention particulière a été apportée ces derniers mois aux infractions en lien avec la libre circulation des mobilités douces, et notamment les stationnements sur les bandes ou pistes cyclables, ainsi que sur les trottoirs et les aires piétonnes.

La mise en place prochaine de la vidéo verbalisation permettra d'accentuer cette dynamique, visant à casser l'idée d'impunité sur ce type d'infractions.

La Ville de Tours, par le biais d'une convention signée le 11 mai 2018, continue de mettre à disposition de la Métropole à titre gracieux, son système de marquage de vélos. Cette mise à disposition s'inscrit dans le cadre de la création de « l'Accueil Vélo et Rando » sis boulevard Heurteloup. Cette structure contribue notamment au développement de l'usage quotidien du vélo urbain dans une perspective de mobilité durable.



Construire ou réhabiliter les bâtiments dans un objectif d'éco-responsabilité

INTÉGRER SYSTÉMATIQUEMENT LES ENJEUX DE DURABILITÉ DANS LES TRAVAUX CONCERNANT DES BÂTIMENTS

Pour chaque projet de construction neuve, la Ville étudie les dispositions constructives à mettre en œuvre pour respecter les principes du Développement Durable, à savoir garantir le bien-être des futurs utilisateurs, sans compromettre celui des générations futures.

L'implantation et l'orientation des bâtiments sont étudiées pour favoriser leur meilleure intégration dans leur environnement immédiat, limiter les éventuelles nuisances aux propriétés avoisinantes, et contribuer à la performance énergétique en exploitant les apports naturels (luminosité, apport solaire hivernal...), tout en réduisant la sensibilité aux conditions météorologiques défavorables.

La conception s'inspire des principes de la Haute Qualité Environnementale, sans forcément aller jusqu'à la certification. Des objectifs sont ainsi systématiquement pris en compte : une implantation et une orientation du bâtiment tenant compte de son contexte, la compacité des volumes pour limiter les déperditions, une optimisation de l'éclairage naturel combiné à un contrôle des apports solaires, une inertie suffisante pour lisser les variations de température et mieux résister aux pics ponctuels, la préférence pour des énergies renouvelables, l'utilisation de matériaux biosourcés, un traitement acoustique adapté à l'usage, la rétention et l'infiltration des eaux pluviales, etc.

EXEMPLE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MICHELET (TRAVAUX DE JUILLET 2020 À FÉVRIER 2021)

La rénovation énergétique de l'école Michelet s'inscrit dans le plan de rénovation des écoles publiques de la Ville de 2019 à 2029. L'école, qui comprend 8 salles de classe, a été construite en 1954 et n'a bénéficié antérieurement que de simples améliorations comme des travaux de peintures dans les classes et autres.

Avec des travaux d'un montant total d'environ 900 000 €, comprenant l'isolation thermique des murs par l'extérieur, l'isolation thermique du plancher sur vide sanitaire, l'isolation thermique sous rampants de toiture, l'installation de brise-soleils sur les façades exposées au sud, le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection complète de l'électricité avec des appareils d'éclairage à faible consommation, l'installation d'une ventilation double flux à débit variable, le projet s'inscrit dans un objectif de performance énergétique.

En effet, ces travaux permettront une réduction de la consommation d'énergie estimée à 82 kWh/m²/an¹, et une économie de 15,48 tonnes de CO₂/an, ce qui correspond au « Label BBC rénovation, étiquette B ».

Des actions ont été menées avant, pendant et après les travaux afin de faire de ce dossier un moyen de communication et de sensibilisation sur le thème de l'énergie et l'utilisation de matériaux biosourcés (isolation thermique avec 6 600 kg de fibre de bois et 11 000 kg de ouate de



cellulose, qui représentent près de 22 kg/m²). Le raccordement au réseau de chaleur urbain couvert à 57 % par de la biomasse, est à l'étude en coordination avec le Département pour une mutualisation avec le collège mitoyen, ce qui permettra encore de renforcer l'exemplarité du projet.

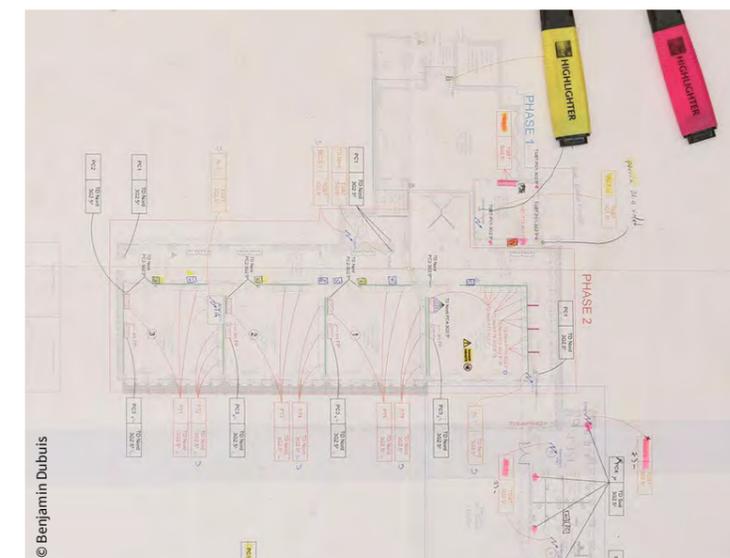
EXEMPLE DE LA RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DU CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC (ACHÈVEMENT EN FÉVRIER 2021)

Le projet consiste à rénover un ancien édifice religieux construit en 1850, pour y permettre notamment les répétitions de l'orchestre du conservatoire, et les représentations des formations de musique de chambre.

Malgré le caractère patrimonial du bâtiment, sa volumétrie, la nature des fermetures (vitraux et portes remarquables), la nécessité de bénéficier de ses avantages acoustiques, et l'augmentation de l'occupation, il a été possible de réduire la consommation énergétique d'environ 40 kWh/m²/an et d'abaisser le bâtiment d'une classe énergétique, pour passer de la classe D à la classe C. À cet effet, il a été installé une centrale de traitement d'air

associée à une chaudière gaz à condensation ainsi que des sources lumineuses basse consommation ont été installées. Un sas et le doublement des différentes baies par l'intérieur de la chapelle permettent également de bénéficier d'une étanchéité à l'air et de réduire les déperditions.

Ces travaux s'accompagnent par l'aménagement des cheminements extérieurs afin d'assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite depuis la rue.



¹ Kilowattheure d'énergie primaire par mètre carré et par an. Unité de mesure de la consommation d'énergie primaire par unité de surface et par an. Elle sert notamment à mesurer la performance énergétique d'un bâtiment.

La préservation de la biodiversité, des milieux
et des ressources

*Protéger et valoriser
notre environnement :
qualité de ville,
qualité de vie*



Développer les espaces naturels en ville

LA VÉGÉTALISATION

En 2020, 1 000 arbres et 3 000 arbustes ont été plantés à Tours afin, notamment, d'accroître la présence de la végétation sur notre territoire et ainsi favoriser la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces plantations, qui ont eu lieu massivement sur le site de la Cousinerie, forment une bande boisée composée de plusieurs strates (arbustives et arborées) qui pourront se développer naturellement, sans intervention de taille. Des essences mellifères et à petits fruits, favorables à la faune locale, côtoieront, dans quelques années, de grands arbres indispensables pour capter le carbone.

focus

AMÉNAGEMENT D'UNE MINI-FORÊT AU SEIN DE L'ÉCOLE CHARLES PÉGUY

À Tours, ce projet expérimental a eu lieu dans l'enceinte de l'école Charles Péguy, sur un espace d'environ 150 m². Ainsi, en plus des bienfaits environnementaux, cette mini-forêt servira de support pédagogique aux enfants de l'école. Ce sont 350 arbres et arbustes indigènes qui ont été plantés.

Mieux connaître les espaces naturels pour mieux les protéger

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DES ENFANTS

La Direction Éducation propose aux écoles, en partenariat avec l'Éducation Nationale, de participer à des classes ateliers sciences et environnement.

La démarche expérimentale mise en œuvre amène les enfants à se poser des questions :

- Si j'éclaire un objet vert avec de la lumière rouge, de quelle couleur verra-je l'objet ?
- Les légumes poussent-ils par terre ou sur une plante ?
- Pourquoi notre ombre est-elle toujours collée à nos pieds ?

L'objectif recherché est de conduire les élèves à être acteurs de leurs investigations, de stimuler leur curiosité et leur motivation à construire leur propre connaissance de leur environnement.

Chaque année, entre 25 et 30 classes représentant entre 600 et 700 enfants, sont accueillies sur le site péri-urbain de la Charpraie dans un parc de 30 hectares aménagé de milieux variés (prairie, jardin, haies, bois, mare).

Une valorisation des projets se déroule en fin d'année scolaire durant 4 jours pendant lesquels les enfants de chaque classe présentent leur projet aux autres classes ainsi qu'aux familles et participent à des ateliers scientifiques.

ACCOMPAGNER LE PUBLIC DANS SA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL

Le Service de l'Animation du Patrimoine intervient dans le cadre du label *Ville et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH)*, réseau national animé par le Ministère de la Culture.

Le label associe dans sa démarche tous les aspects du patrimoine naturel, paysager architectural, urbain, mobilier, technique et ethnologique, qui contribuent à l'identité de notre territoire. La Ville mène des actions de médiation en direction de l'ensemble des publics pour faire comprendre et valoriser le patrimoine et le cadre de vie. Pour ce faire, il propose une offre touristique de qualité et forme les acteurs de la médiation du patrimoine (guides-conférenciers...).

L'ouverture du site de l'ancienne abbaye de Marmoutier à l'occasion d'une journée familiale, initialement prévue samedi 27 juin 2020, a été décalée au 26 juin 2021 compte tenu de la situation sanitaire. Cette journée, organisée



avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) a notamment pour objectif de valoriser les spécificités naturelles du site.

L'exposition Araignées du Muséum permet d'illustrer le thème de la biodiversité (y compris locale), de sensibiliser le public à ces animaux mal aimés et d'insister sur le rôle écologique important des araignées (excellent insecticide naturel). Elle se veut également accessible à tous (discours, activités et manipulations, circulation dans l'exposition...).

L'événement « Jardin Botanique aux couleurs du Japon » a quant à lui pour objectif de promouvoir le dialogue et la découverte de différentes cultures de l'international au local. «Tours international» est une labellisation d'événements Ville de Tours destinés aux Tourangeaux et à un plus large public. « Partout, par tous et pour tous » sont les critères principaux de cette labellisation.

Les événements et animations sont construits avec l'ensemble des partenaires : associations culturelles, éducatives, sportives, entreprises... Pour la quatrième année s'est tenue la journée « Jardin Botanique aux couleurs du Japon » le 19 septembre dernier. Cette manifestation grand public, co-portée par la Directions des Relations Internationales et par la Direction des Parcs et Jardins, a encore été un succès qui a attiré plus de 2 000 visiteurs sur la journée.



Gérer le cycle de l'eau, un partenariat permanent avec les équipes de la métropole

Tourner un robinet, tirer une chasse d'eau, des gestes si banals du quotidien et pourtant si impactant pour le milieu naturel si l'on n'y prête pas attention. Derrière ce confort moderne se cachent des enjeux bien plus grands qui constituent le cœur de la mission de la Direction du Cycle de L'Eau de Tours de Métropole Val de Loire. Préserver, distribuer, collecter, traiter et restituer, autant d'actions essentielles maintenues quotidiennement par les agents de TMVL.

PRÉSERVER c'est avant tout limiter l'exploitation de la nappe du Cénomaniens, surexploitée depuis une trentaine d'année notamment en Touraine. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a fixé comme objectif la réduction des prélèvements sur cette nappe de 20 % par rapport à la période 2004-2006. En 2019, sur le territoire de la Métropole, la baisse des prélèvements sur ce réservoir aquifère par rapport à cette période de référence a été de 22 %.

DISTRIBUER une eau de bonne qualité c'est limiter ses pertes. L'indicateur permettant de suivre le bon état et le bon suivi du patrimoine est le rendement du réseau. En 2019, celui-ci est de plus de 84 % en comparaison avec le rendement moyen observé en France de l'ordre de 80 %. Afin de maintenir le bon état de nos 1 863 km de réseau d'eau potable la métropole a investi 7 454 851 € HT pour renouveler plus de 17 km de réseau. Parmi ces travaux le projet de sécurisation et de renforcement de l'alimentation en eau potable de Tours Sud a nécessité la construction d'ouvrages d'adduction en eau potable sous le Pont Sanitas pour un montant de 807 215,50 € HT.

COLLECTER sur près de 1 380 km de réseau les eaux devenues « usées » en investissant 2 948 657 € HT pour étendre, réhabiliter et renouveler le réseau de collecte. C'est aussi en 2019, le raccordement du bassin de collecte de la commune de Rochecorbon sur celui de la Step de la Grange David car la station d'épuration de Rochecorbon ne permettait plus de satisfaire les exigences de qualité pour un rejet en Loire. La station de pompage ainsi créée pour un montant de 2,8 M€ renvoie aujourd'hui toutes les eaux usées vers le collecteur Bord de Loire à l'extrémité du Quai Paul Bert.

TRAITER plus de 17 158 374 m³ d'eaux usées à travers 14 stations d'épuration disséminées sur tout le territoire métropolitain en maintenant des exigences toujours de plus en plus renforcées tant sur le traitement des polluants organiques, azotés et phosphorés.

ENFIN RESTITUER c'est limiter les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel par une surveillance accrue des déversoirs d'orage et des trop-pleins et du suivi des 233 postes de relevages. C'est aussi valoriser plus de 5 800 tonnes de matières sèches issues de la dépollution des eaux en la transformant en amendement organique pour les sols et en énergie par la production de biogaz avec en 2019, 10 026 Méga Watt heure produit soit l'équivalent de la consommation de 862 foyers.

La cohésion sociale et la solidarité
entre les territoires et les générations

*L'action sociale et
solidaire : une place
pour chacun dans un
monde qui change*

focus

L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS, 20 MILLIONS D'EUROS DE 2019 À 2027

La loi handicap n°2005-102 du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public avant le 1^{er} janvier 2015. Constatant le retard pris par les propriétaires de bâtiments face à l'ampleur des travaux à réaliser, le législateur a imposé aux propriétaires de bâtiments de proposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), qui constitue un engagement sur un programme pluriannuel de travaux (ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014). Considérant la taille et la complexité de son patrimoine, la Ville de Tours a été autorisée par arrêté préfectoral du 29 octobre 2015, à déposer son projet d'Ad'AP jusqu'au 29 octobre 2018.

En concertation avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap, le projet d'Ad'AP de la Ville de Tours a fait l'objet d'un avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité le 6 décembre 2018, et d'une approbation par arrêté préfectoral du 8 janvier 2019. **La mise en accessibilité des 197 établissements communaux recevant du public s'étalera ainsi sur 3 périodes de 3 ans, de 2019 à 2027, et nécessitera un budget de plus de 20 millions d'euros.**

La Ville entend poursuivre le travail de concertation avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap pour réaliser les études détaillées à venir et la mise en œuvre des travaux. Pour se donner les moyens de respecter les échéances, un marché public de mandat de maîtrise d'ouvrage a été passé en février 2020, pour les deux premières périodes triennales. Parallèlement, les projets de reconstruction ou rénovation lourde, notamment le Plan Écoles, intègrent l'objectif de mise en accessibilité des bâtiments.



Une meilleure implication des citoyens

FACILITER LES ÉCHANGES EN LIGNE AVEC LES HABITANTS

En janvier 2019, la Ville de Tours a lancé sa plateforme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC). Outil complémentaire du site internet, cette plateforme permet de faciliter les démarches et les signalements en ligne. En facilitant les démarches des habitants, elle permet de limiter les déplacements inutiles. Par ailleurs, sa mise en place s'accompagne d'une analyse et d'une refonte des processus de traitement dans une optique de dématérialisation des procédures internes.

En 2020, et notamment en lien avec la crise sanitaire, de nouveaux téléservices, temporaires ou pérennes, ont été mis en œuvre :

- Référencement des commerces proposant du Click&Collect ;
- Demande d'aide pour l'acquisition d'un vélo ;
- Inscriptions aux activités sportives ;
- Réservation d'un créneau à la piscine ;
- Demande d'occupation du domaine public pour un déménagement ;
- ...

En 2020 également, l'espace dédié aux démarches des familles a été modernisé et complété ; une plateforme consacrée aux associations a été créée.

IMPACT DE L'ÉPIDÉMIE SUR LA DÉMOCRATIE ET LA RELATION USAGER

En raison de la situation sanitaire, la quasi-totalité des rencontres visant à associer les usagers ou à consulter les citoyens ont dû être annulées à partir de mars. Il existe par

exemple des comités d'usagers pour les installations sportives. L'objectif de ces instances participatives est de créer des liens entre les usagers et faciliter les relations. En effet, la Direction des Sports réunit les usagers des équipements sportifs gérés par la Ville au moins une fois durant la saison, mais également à chaque fois que la situation l'exige. Ces réunions permettent d'aborder tous les points relatifs aux conditions d'occupation des installations sportives (aspects techniques, hygiène propreté, sécurité, règlement intérieur, planification des manifestations, etc.). En 2020, seuls 6 de ces comités ont été réunis sur 22 en 2019.

Les 8 Conseils de quartier n'ayant pu se réunir au mois de juin pour cause de crise sanitaire, la plupart (6 sur 8) ont pu organiser leur assemblée générale de quartier au mois d'octobre afin de relancer notamment l'activité des ateliers thématiques existants (Environnement à Saint Symphorien et Bords de Cher, Signalétique/Embellissement/Espaces Verts pour Bel Air ou encore Mobilité douce/Voirie pour le conseil des Grandes Varennes). Ces assemblées générales ont réuni entre 10 et 60 personnes dans des lieux adaptés. De nouveaux ateliers ont également été créés, à la demande des citoyens, à l'occasion : Animation-Vie de quartier, Communication et Participation, Parcours/Balades ou encore les Chantiers de la création.

Trois réunions plénières du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont été organisées au cours de l'année 2020. Après la réunion en présentiel



de février, le confinement n'a pas permis de développer l'activité des commissions mais un CMJ mi présentiel/mi distanciel a quand même été organisé au mois de juin. Des membres de la commission « Mémoire et histoire de la Ville » ont participé à la promotion du projet Part-Her (recensement des lieux patrimoniaux locaux) lors des Journées du Patrimoine, au mois de septembre. Après les élections menées par les collèges à la rentrée, un CMJ d'installation en visioconférence a finalement été organisé au mois de novembre. Lors de ce dernier, des actions de solidarités ont été proposées comme la collecte de jouets dans les collèges à remettre aux associations solidaires.

En matière de sécurité, la Police municipale a au cœur de ses fonctions la prévention et la proximité avec les citoyens, au travers de contacts facilités avec la population. Les unités de quartier (Nord, Centre et Sud), même si elles sont dotées de véhicules motorisés, se voient confier la mission de prises de contact en patrouilles pédestres et VTT.





*Un accès facilité
à la culture pour tous*

© V. Liorit - Ville de Tours

FAIRE DES LIEUX CULTURELS DES LIEUX DE VIE ET APPORTER UN SERVICE DE PROXIMITÉ PERSONNALISÉ À TOUS LES USAGERS

La culture, si elle est accessible à tous, contribue à la cohésion sociale et à la réduction des inégalités. C'est dans cet esprit que les bibliothèques continuent de développer le nombre de portage de livres aux séniors dans les EHPAD et foyers logements (en fonction du contexte sanitaire) ; ce service a été étendu aux écoles pendant le confinement pour maintenir le lien avec le livre et la lecture.

Pour la musique, le Conservatoire à rayonnement régional participe tous les ans à la nuit des conservatoires qui a pu se dérouler en 2020, accueillant 1 432 spectateurs pour 25 représentations. Cette action dans les murs permet d'accueillir un public nouveau qui vient assister à de courtes formes musique-danse-théâtre réalisées par les élèves du conservatoire. Par ailleurs, le conservatoire organise des interventions en milieu scolaire. Ainsi, en 2020, 11 quartiers de la Ville, 1 314 élèves d'âge scolaire de 53 classes sont impactés par les actions du CRR.

Pour les arts visuels, la Direction des musées et château a travaillé pendant le confinement sur une offre numérique destinée à des publics éloignés des musées et du château par leur fermeture. Cela s'ajoute aux actions habituelles. Le Musée des Beaux-Arts s'appuie par exemple sur la charte « culture pour tous », en réalisant des actions de médiation « sur mesure » pour des personnes handicapées ou en situation d'exclusion. En raison du contexte sanitaire, les interventions ont, en 2020, pris d'autres formes.

À noter, les équipes du château ont participé à la distribution des masques et à leur recyclage.

La mise en place de la nouvelle grille tarifaire comprenant des gratuités va permettre de faciliter l'accès aux musées. Cette démarche s'inscrit dans des perspectives 2021 plus larges qui conduiront, par exemple, le Service des publics à s'adresser au public carcéral en partenariat avec la maison d'arrêt et en

collaboration avec le Centre Chorégraphique National de Tours. Un deuxième projet est en cours de discussion où il sera question d'un véritable parcours culturel (dans la prison) allant de la sensibilisation aux collections jusqu'à la pratique artistique (peinture et musique).

Le Grand Théâtre s'organise pour mettre également en place en 2021 un projet « Opéra Solidaire », en partenariat avec l'association Culture du cœur comprenant les axes suivants :

- Places suspendues, à destination de personnes faisant partie de publics dits « empêchés » ou d'enfants, intégrés au réseau de Culture du Cœur ;
- Tarif solidarité, à destination de personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RSA ou de l'ASS) ;
- Représentations Zen, avec un dispositif d'accueil des personnes en situation de handicap présentant des troubles du comportement.



© V. Liorit - Ville de Tours



© V. Liorit - Ville de Tours

INITIER LE JEUNE PUBLIC LE PLUS TÔT POSSIBLE À L'ART ET À LA CULTURE

Le contexte sanitaire a perturbé les actions prévues afin de faciliter l'accès à la culture dès le plus jeune âge et lutter contre le déterminisme social.

Toutefois, le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et le Grand Théâtre ont continué de travailler à leurs programmations respectives. Le CRR dispense sur 3 sites des cours d'éveil musical ou musique et danse pour des enfants de Grande Section de Maternelle et CP. Pour le Grand Théâtre il s'agit notamment du programme à destination des enfants de 3 mois à 3 ans, avec des concerts pour les bébés, avec une première sensibilisation à la musique vocale et instrumentale adaptée pour les tous petits. D'autres actions du Grand Théâtre ciblent les collégiens et les lycéens grâce à des projets pluridisciplinaires pour faire découvrir l'art lyrique et symphonique « viva l'opéra, viva l'orchestra ».

Les Services culturels proposent également des projets accompagnés à destination des équipes pédagogiques permettant notamment des interventions pédagogiques avant une répétition, un concert, un spectacle, une visite, une lecture, ainsi que des visites guidées. Ces actions de médiation visent les jeunes du primaire et du secondaire. Les projets de médiation avec les services de pédopsychiatrie du CHRU, du centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et de l'IME la Boisnière ont été interrompus par le contexte sanitaire ainsi que celui de l'association Accueil Formation Culture pour les Migrants.

Le festival Planète Saturne dédié au jeune public a été initié en 2012 par l'Espace Jacques Villeret, la Cinémathèque et les cinémas Studio. Il rassemble aujourd'hui de nombreux partenaires tels que le CCC OD, le petit Faucheur, le Temps machine, le Musée des Beaux-Arts, etc. Cet événement a pu se tenir en février 2020.



© V. Liorit - Ville de Tours

La Ville, une chance pour tous

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE CHACUN

Ouverte en octobre 2016, sur le site de l'ancien collège Pasteur au Sanitas, la Maison de la Réussite propose des réponses personnalisées sur trois axes principaux :

- L'accompagnement à la scolarité en direction des collégiens et lycéens : aide spécifique dans leur parcours scolaire (année et vacances scolaires) ;
- L'accompagnement individuel dans les démarches du quotidien en complément des dispositifs existants ;
- L'accueil d'associations et le développement partenarial dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragiles : AFCM, Entraide et Solidarité, Kodiko.

En 2020 ce sont 113 personnes différentes qui ont été accueillies et qui ont bénéficié d'un accompagnement individuel à la Maison de la Réussite, avec un public essentiellement féminin (76 femmes, 37 hommes), ayant entre 25 et 60 ans, issu à 53 % du Sanitas, 21 % des 3 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du sud de Tours et 22 % hors QPV. 57 % des personnes sont demandeurs d'emploi ou occupent un emploi précaire, 13 % en emploi, 10 % retraités, 11,5 % scolarisés, 9 % en « situation administrative complexe ».

Par ailleurs, 72 jeunes sont en accompagnement scolaire par le Programme de Réussite Éducative qui est porté par la Caisse des Écoles, financé par L'État et la Ville. La gestion de la Caisse des Écoles de la Ville, établissement public, a été confiée à la Direction de la Cohésion Sociale pour porter le dispositif. Ce dispositif s'adresse aux enfants âgés de 2 à 16 ans résidant et/ou scolarisés sur les quartiers prioritaires : Sanitas, Europe, Rochepinard, Fontaines et Rives du Cher. En 2020 le dispositif a bénéficié à 779 enfants. Pendant le premier confinement le lien a été maintenu avec les partenaires, et notamment les écoles, c'est ainsi que l'accompagnement a pu se poursuivre auprès de 244 familles.

La mise en œuvre du dispositif de Réussite Éducative est déterminée de manière identique sur les quartiers tout en veillant à s'adapter au contexte de chaque territoire concerné, à savoir :

- Les partenaires présents ;
- Le nombre d'enfants scolarisés ;
- Les priorités définies par les équipes enseignantes et les acteurs mobilisés dans les Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPDS) ;
- L'objectif est d'apporter les meilleures conditions de Réussite en tentant de remédier aux problématiques scolaires, familiales, sociales et de santé.

Une équipe (dont des référents de proximité par quartiers) assure les suivis individuels en lien étroit avec les parents, les équipes éducatives, les partenaires socio-médicaux et socio-éducatifs. L'objectif 2021 est d'étendre le dispositif au 7^e quartier prioritaire : Bords de Loire. L'équipe travaille en étroite collaboration avec le collège La Bruyère tout au long de l'année et le collège Ronsard depuis le deuxième confinement : ateliers sur la pause méridienne, participation au projet journal, lien avec la Réussite Éducative.

Enfin, la Ville assure une coordination des actions à destination de la jeunesse via un réseau de partenaires animé par la



focus

FACE À LA COVID-19, LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS S'EST ADAPTÉ

La situation sanitaire due à l'épidémie de la covid-19 implique que le public scolaire est devenu en 2020 un public également éloigné de la culture. À partir du mois d'octobre, le Musée des Beaux-Arts a lancé l'opération « le Musée Vient à l'école » : une visite hors-les-murs à destination des élèves de primaire. Tandis qu'une exposition hors-les-murs sur le thème de la Loire sera visible simultanément dans 3 crèches municipales à compter du mois de février 2021.



© V. Liorit - Ville de Tours

Direction qui regroupe les structures jeunesse de la Ville : Pluriel(le)s, Courteline, Vivre Ensemble aux Rives du Cher, Espace de Vie Sociale de Rochepinard, Maison pour Tous, service de prévention spécialisée du Département.

Les objectifs de cette coordination sont de :

- Favoriser la rencontre des acteurs et professionnels de la jeunesse ;
- Encourager la mixité des publics et les échanges inter-quartiers ;
- Améliorer la lisibilité des acteurs et des actions jeunesse sur la Ville de Tours ;
- Valoriser l'offre de loisirs et d'accompagnement des jeunes sur l'ensemble de la ville.

La coordination est restée effective tout au long de l'année.

L'accueil libre n'était pas compatible avec le protocole sanitaire mis en place. Il a fallu adapter l'accueil et le programme d'activités. Pendant le 1^{er} confinement le lien a été maintenu à distance avec 45 jeunes et leurs familles. Pendant le deuxième confinement l'intervention dans les collèges a été privilégiée : collèges La Bruyère et Ronsard.

LA POLITIQUE DE LA VILLE, UNE ACTION FORTE POUR LES QUARTIERS

Un appel à projets est lancé chaque année pour le développement d'actions répondant aux problématiques identifiées localement. En 2020, la Ville de Tours a soutenu financièrement 60 projets pour un montant de 213 000 €. Puisque la crise sanitaire a mis en exergue les fragilités sociales et économiques des habitants des quartiers prioritaires et a contribué à creuser les inégalités, de nouvelles priorités ont été définies dans l'Appel à projets 2021 et portent notamment sur l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, la santé, l'accès aux droits, l'accès aux activités sportives, artistiques et culturelles.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont présents désormais sur l'ensemble des 7 quartiers prioritaires et au carrefour de plusieurs politiques publiques telles que culture, solidarité, politique de la Ville, jeunesse, éducation. Ces derniers sont soutenus par la Ville, la CAF et l'État. Ils ont su dans le contexte 2020 s'adapter en permanence pour offrir aux publics diverses actions avec un renforcement des dotations de l'Etat pour l'été et les vacances d'automne. Ils sont accompagnés tout au long de l'année par les Services de la Ville.

Le budget dédié à ces associations en 2020 (hors valorisation des locaux) s'élève à 1 060 000 € (en subvention de droit commun + subvention liée à la convention d'objectif et les crédits contrat de Ville).

LE SOUTIEN AUX ACTIONS SOLIDAIRES

La Ville de Tours soutient 45 associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité. À ce titre, elle a en 2020 accordé près de 225 000 € aux associations de solidarité.

La Ville agit également à travers le Centre Communal d'Action Sociale qui est un établissement public municipal qu'elle finance à hauteur d'un peu plus de 5 millions d'euros.

Dans le cadre de la gestion de la Covid-19, la Ville de Tours a facilité la continuité des activités des associations œuvrant dans la solidarité alimentaire par la mise à disposition de salles plus adaptées aux contraintes sanitaires. Ainsi, les Restos du cœur ont pu poursuivre leurs distributions dans la salle du Champ Girault et TEMELIA Étudiants à la salle Charcot.

Un guide présentant le fonctionnement des structures pendant les deux confinements a été élaboré par la Direction de la Cohésion Sociale. Présenté sous forme de Foire aux questions, cet outil a été une ressource pour orienter le public.

Dans le cadre du Marché de Noël 2020, deux chalets ont été gracieusement mis à disposition des associations solidaires sur le boulevard Heurteloup et la place Anatole France. Onze associations ont ainsi pu profiter de ces espaces pour se faire connaître et présenter leurs actions mais également pour recueillir des dons. Un 3^e chalet associatif installé place de la Résistance pour les Restos du cœur en partenariat avec France Bleu Touraine, a permis de récolter plusieurs milliers de dons de jouets.



La Ville soutient son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de 5 005 000 € en 2020. Le CCAS a développé en 2020 de nouvelles actions en plus de l'aide sociale facultative et légale habituelle et dans le cadre du contexte sanitaire de 2020 : recherche et achat de tissus pour la fabrication de masques en tissus par des couturières bénévoles ; le développement d'un point écoute budget, la mise en place de nouvelles aides alimentaires, la mise en place d'un numéro vert pour mettre en lien les personnes qui ont besoin d'aide ou d'un service et des tourangeaux qui veulent rendre service, la prise en main de la coordination alimentaire du territoire afin de mieux identifier les besoins et mailler le territoire. Le CCAS conduit également une politique forte à destination des seniors au travers de divers services : livraison de repas à domicile (service adapté pendant le confinement notamment sur les tarifs pour les personnes qui en avaient besoin), suivi du plan canicule, animation, gestion d'établissements. Lors du confinement, des moyens humains de la Ville ont été mis à disposition du CCAS au sein des EHPAD pour assurer la continuité du service dans ce contexte sanitaire difficile.



LA POLITIQUE DU LOGEMENT

L'année 2020 se caractérise une nouvelle fois par la mise en location de nouvelles opérations de logements sociaux, avec notamment les résidences Honorine (Tours Habitat) et Le patio des Arts (Scalis), toutes deux situées à Tours nord.

Ainsi, la construction de logements neufs a pu se poursuivre sur Tours malgré le contexte sanitaire, permettant de répondre à la forte progression ces dernières années du nombre de demandes de logement.

La Ville a apporté son soutien à des projets de rénovation visant à améliorer les performances énergétiques par le biais de garanties d'emprunts à hauteur de 50 %. En 2020, deux opérations situées sur le parc de Tours Habitat ont été concernées :

- la résidence du Clos Moreau à Tours Nord composée de 312 logements. L'étude thermique réalisée montre que l'étiquette énergétique indicative des bâtiments avant travaux se situe en D et se situera en B ou C suivant les bâtiments après travaux avec obtention du label BBC rénovation ;

- la résidence Bergeonnerie située rue Alcuin. Les travaux envisagés sur les 101 logements doivent permettre de faire évoluer l'étiquette

énergétique en passant de D à B (label BBC rénovation).

La Ville a également apporté une garantie d'emprunts à Croix Rouge Habitat à hauteur de 50 % pour un financement concernant notamment les travaux d'une résidence autonomie (72 places) et d'un EPHAD (84 places) situé 23 rue de la Loire à Tours Nord.

On peut également ajouter que la Ville souhaite favoriser l'accession à la propriété. Ainsi, conformément à la loi Elan, la Ville a donné un avis favorable au plan de mise en vente de 36 logements de la Résidence Chagall intégré dans la convention d'utilité sociale de CDC Habitat.

En 2020, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du Sanitas a démarré par la destruction de la barre Saint Paul.

Concernant Maryse Bastié, les relogements sur le secteur Merlusine se poursuivent avec un accompagnement personnalisé proposé par le CCAS de Tours à chaque famille qui devra être relogée.

L'épanouissement de tous les êtres humains

*Apprendre, rêver,
bouger : agir pour
une ville heureuse
et dynamique*



La Ville, plus que jamais actrice de votre santé

focus

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19

Tout au long de ce rapport les exemples sont légions : tous les Services se sont mobilisés face à la situation sanitaire exceptionnelle et se sont adaptés. Parmi ces actions il est possible d'en souligner certaines.

Particulièrement concernés, les séniors qui sont accompagnés par la Ville et notamment par le Centre communal d'Action Sociale, ont fait l'objet d'une attention particulière. Le registre des personnes vulnérables à la canicule a été utilisé et a connu une hausse très forte d'inscriptions : 170 personnes étaient recensées au 1^{er} mars 2020 contre 350 début juin. Toutes ces personnes ont eu un contact téléphonique régulier du 17 mars au 30 juin ainsi que pendant 2 semaines en août (période de fortes chaleurs caniculaires). Le Plan Bleu a également été activé. Du 15 avril au 15 juin, près de 2 500 personnes vulnérables se sont inscrites sur le plan bleu. 1 500 ont été appelées par 2 agents du pôle santé handicap pour faire le point sur leurs attentes, les renseigner sur les réponses aux besoins exprimés voire les orienter vers les services compétents. Les autres ont été réorientées ou ont reçu un masque à domicile.

Une nouveauté de la fin de l'année 2020 est la création d'une nouvelle instance de concertation appelée Comité de liaison citoyen Covid 19 et dont l'objectif est de faire le point sur les mesures prises et à prendre par la Ville en ces temps de pandémie. 2 réunions en visioconférence ont été organisées dans lesquelles participent des membres des Conseils de quartier, des Conseils

Citoyens, des représentants des syndicats étudiants, des parents d'élèves ou encore des citoyens tirés au sort sur les listes électorales ainsi que des volontaires qui se sont inscrits sur le site Internet de la Ville. Ces réunions présidées par des élus permettent de balayer les questions, remarques, souhaits ou projets qui peuvent voir le jour en rapport avec la crise de la Covid-19.

En 2020, la Direction des Ressources Humaines a dû faire face à la crise sanitaire de la Covid-19 et a concentré ses missions sur l'accompagnement des agents durant les deux vagues successives qui ont mobilisé ses compétences : définition des plans de confinement, des mesures de protection des agents, des mesures d'organisation des Services, suivi de la cellule de crise, mise en œuvre des procédures internes adaptées, accompagnement du télétravail, information des agents... La Direction s'est focalisée sur la

gestion de la crise, en lien étroit avec les élus, le Cabinet, la Direction générale et les Services ressources.

LA POLITIQUE DE SANTÉ MUNICIPALE

La Ville propose les Jeudis de la santé, en partenariat avec le CHU, l'Université de Tours et la Mutualité française Centre Val de Loire. Ces conférences grand public gratuites, traduites en langues des signes et diffusées sur internet connaissent un grand succès qui ne décroît pas depuis 2015.

En 2020, les sujets ont porté sur :

- Prendre soin des victimes de violences
- L'hypnose en médecine
- Dépister les cancers
- Les Troubles du Dys
- Les médecines alternatives

À partir d'avril 2020 les Jeudis de la santé se sont déroulés en distanciel retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Tours avec l'organisation d'un jeudi spécial Covid pour informer les Tourangeaux.



© D. Couineau - Ville de Tours

En 2020, le Projet de Centre de santé de la Mission Santé en lien avec la Direction Générale, les Services de l'urbanisme et le cabinet du Maire s'est poursuivi. La nouvelle municipalité a décidé d'adhérer au GIP Pro Santé et d'offrir une nouvelle formule aux médecins. Les Centres de Santé Municipaux sont donc à l'étude avec principalement les Rives du Cher et la rénovation des centres commerciaux Place Nicolas Poussin.

Depuis 2019, la Ville est « Ville active PNNS » (Programme National Nutrition Santé), engagée pour le développement d'actions en matière d'alimentation et d'activités physiques.

En 2020, plusieurs actions ont vu le jour, dans le cadre du Programme National Nutrition Santé. La situation sanitaire et le confinement de mars 2020 ont mis la population en difficulté et notamment la nutrition des Tourangeaux. Une enquête a été réalisée et plus de 400 réponses ont été enregistrées ; une enquête des seniors a également été réalisée avec plus de 3 000 réponses. Plusieurs formations ont été réalisées avec le Service de la petite enfance auprès des assistantes maternelles et l'alimentation de 0 à 3 ans.



© V. Liorit - Ville de Tours

Comme chaque année, la Ville de Tours s'est associée aux acteurs de santé locaux pour sensibiliser les Tourangeaux aux causes nationales en matière de santé : septembre en or, octobre rose, le mois sans tabac, les semaines d'Information sur la Santé Mentale, la journée nationale des aidants, la collecte de sang...

Depuis 2019, la Ville a ainsi accompagné la création et la mise en place de la Journée Tourangelle de l'Obésité en fédérant l'ensemble des acteurs de la prévention et la prise en charge de l'Obésité (institutions, associations). À cause de la situation sanitaire l'édition 2020 a été annulée et reportée en juin 2021.

Le budget alloué aux associations santé en 2020 est de 31 180 €. À ce titre, la Ville a soutenu 17 associations financièrement. Concernant le soutien logistique et l'accompagnement il est possible de citer notamment la mise à disposition de salles pour la collecte de l'Établissement Français du Sang, la journée des aidants, le festival *Au tours du rire* au profit de Magie à l'hôpital.

En 2020, la Ville a poursuivi sa contribution au Conseil local de santé mentale de Tours Métropole Val de Loire, aux côtés du CHRU, de l'Agence Régionale de Santé et de trois



autres villes de la Métropole. Elle soutient financièrement le conseil. Elle participe également activement à l'émergence d'actions dans le groupe de travail « lutte contre la stigmatisation ».

LA FRÉQUENTATION À LA HAUSSE SUR LES DISPOSITIFS DE SPORT SANTÉ

Les parcours de santé, pour les publics seniors ainsi que pour les publics suivis en soins par des

	2019	2020
Entrées en activités « terrestres »	123	273
Entrées en activités « aquatiques »	172	255
Créneaux proposés	30	38
Ateliers proposés	30	17
Nombre de personnes atteintes de maladies chroniques reçues par un éducateur	138	93
Dont inscrites dans un parcours de santé	115	91

professionnels de santé, ont été reconduits en 2020 à travers des partenariats ou un soutien de la Ville avec :

- L'espace du souffle pour les maladies respiratoires ;
- L'espace du diabète et de l'obésité ;
- Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (notamment avec les services de cancérologie, de psychiatrie ou de maternité pour la préparation à l'accouchement) ;
- L'institut d'Éducation Thérapeutique en Oncologie, pour les soins de support des maladies

du cancer ;

- Le Réseau Neuro Centre ;
- L'association Rose & Blu pour l'organisation du week-end sportif pour les personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie chronique ;
- Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) Mirabeau, pour des activités de natation.

L'OFFRE D'ACTIVÉTÉS PHYSIQUES À VOCATION ÉDUCATIVE POUR LES JEUNES PUBLICS

Dans le cadre de l'éducation physique et sportive sur le temps scolaire, les éducateurs municipaux qualifiés participent aux séances avec les professeurs des écoles. Au total 337 classes sont concernées



pour une fréquentation de 8 411 élèves pour les activités aquatiques, terrestres et de patinoire.

La municipalité propose aux jeunes publics de 4 - 17 ans des activités municipales d'apprentissage. Il s'agit de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines sportives, étape souvent déterminante avant l'inscription dans un club. Ici la démarche d'apprentissage entre dans le processus de l'éducation sportive dès l'enfance. Elle participe à l'éveil et l'épanouissement des jeunes. Les supports sont multiples et variés avec, sur la saison 2019/2020 les dispositifs suivants :

- J'apprends à barboter
- J'apprends à patiner
- J'apprends à nager
- Les mercredis du sport
- L'éveil au sport
- Stages sport et vacances

L'intégration des personnes en situation de handicap

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes handicapées, du 16 au 22 novembre, le comité départemental handisport a réalisé un quizz sur le handicap et le sport avec la participation des agents de la Ville et de Tours Métropole Val de Loire via intranet. 60 agents municipaux ont participé à ce quizz. Le Forum Handi Minutes pour l'Emploi a été annulé, et un salon s'est tenu cette année en format virtuel.

Les Duo Day, bien que très limités vu le contexte, ont pu se tenir avec 5 candidats et donc 5 duos (20 en 2019).

15 associations du secteur handicap ont reçu une subvention municipale pour un montant total de 31 100 €.

LA CULTURE, UN VECTEUR IMPORTANT D'ÉVASION

La mission culture handicap de la Direction des Affaires culturelles développe l'inclusion dans les événements et les activités culturels en lien avec les Services municipaux ainsi que les acteurs culturels et du handicap du territoire. Elle accompagne les porteurs de projets, initie des actions originales, conseille les usagers en situation de handicap, diffuse l'information culturelle accessible...

La situation sanitaire a bloqué une partie de l'activité en raison de la fermeture des structures culturelles et socioculturelles, de l'annulation des festivals, du repli des établissements médico-sociaux fermant leurs portes à toute personne extérieure hors personnel. Durant la première période de confinement

un lien téléphonique a été maintenu (prises de nouvelles auprès d'établissements, de responsables d'associations représentatives, de particuliers). Un compte « Voisins solidaires » a été créé sur les réseaux sociaux pour diffuser de l'information culturelle (liens numériques permettant de visiter une exposition, écouter un concert, une lecture, regarder un film, etc.).

La mission culture handicap anime ou participe, en plus de ces éléments, à près d'une douzaine d'actions supplémentaires allant de la mise à disposition d'outils adaptés (handicaps visuels, auditifs, mentaux...) jusqu'au lien avec les référents handicaps des structures en passant par l'accompagnement du musée des Beaux-Arts dans son projet de « mallette sensorielle ».

focus

PLUME D'AMOUR, UN PROJET ARTISTIQUE ET SOLIDAIRE

La Ville a accompagné en 2020 l'association Les Ateliers de Charly dans son projet de fresque participative « Plume d'amour », projet collaboratif artistique et solidaire en faveur des personnes isolées à risques (EHPAD, enfants à l'hôpital...), visant à remercier les soignants, les « souteneurs de l'invisible ».



L'épanouissement par l'engagement citoyen, la diversité culturelle et internationale

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Lancée en 2019, la Maison des Associations va poursuivre son développement. Elle propose d'ores et déjà : la domiciliation, le conseil et l'orientation, l'accompagnement, la mise à disposition de salles et d'autres nouvelles actions destinées à accompagner les associations locales comme des formations aux usages numériques (18 formations organisées dont 9 à distance) ou des temps de rencontres mensuelles pour faire le tour d'un thème le temps d'une soirée d'échanges (5 rencontres organisées).

Avec la mise en place du Portail des associations, les associations n'ont plus besoin de transmettre des documents à l'appui de leur demande de subvention ou d'inscription dans l'annuaire. Ces démarches sont réalisées désormais de façon dématérialisée, réduisant ainsi la production de documents « papier ». La prochaine phase de ce projet portera en 2021 sur la dématérialisation de l'instruction de demandes de subvention par les Services.

L'organisation de la seconde édition du Forum des associations le 13 septembre 2020 à l'Hôtel de Ville dans le prolongement de la manifestation Sport'ouvertes a par ailleurs été l'occasion de découvrir la richesse de l'offre d'activités proposée par les associations dans et hors champ sportif. 43 associations y étaient représentées.

La Direction de la cohésion sociale assure la gestion de la plateforme de services du Centre

de Vie du Sanitas, qui accueille de nombreux services (Mission Locale, Planning Familial, France Victime 37), des permanences du Conseil Départemental de l'Accès au droit, les délégués départementaux du défenseur des droits, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles et de l'Association de Défense des Victimes de l'Amiante.

18 salles sont proposées à la réservation, dont celles du Centre de Vie, la salle Charcot, la Galerie Neuve (salle d'exposition), les salles de l'Espace Toulouse Lautrec aux Rives du Cher, les 3 salles du quartier Sainte Radegonde, la Salle Champ Girault et la Salle panoramique Espace Tonnellé sur le quartier Maryse Bastié et les salles de l'Hôtel de Ville.

Malgré la crise liée à la Covid-19, les attributions de subventions aux associations à vocation internationale ont été maintenues en 2020, afin de soutenir les associations, quand bien même les activités de celles-ci ont été fortement réduites.

13 associations à vocation internationale ont été subventionnées par la collectivité en 2020, au titre des relations internationales et de la coopération décentralisée, réparties sur les thématiques suivantes :

- actions et projet de promotion de diversité culturelle : 9 associations ;
- éducation à la citoyenneté européenne et internationale : 4 associations.

La transition vers une économie circulaire

Valoriser notre potentiel, réduire notre empreinte : une action plus sobre créatrice d'emplois locaux



La Ville soutient le commerce local

LES MARCHÉS MUNICIPAUX

2020 a été une année particulière et le quotidien des Françaises et des Français, et par conséquent des Tourangelles et Tourangeaux s'est réinventé, notamment au cours des deux confinements.

Au cours du 1^{er} confinement (mars/mai) seuls les commerces alimentaires ont été autorisés à ouvrir. Les marchés ont été interdits, sauf autorisation préfectorale locale. Pour Tours, la Direction du Commerce a proposé de nouveaux aménagements de marchés permettant le respect des règles sanitaires luttant contre la propagation du virus. Aussi, ce sont 15 marchés sur 26 qui ont pu être maintenus.

En plein air, et disposant d'une autorisation de sortie à cet effet, les habitants se sont rendus sur leur marché de quartier, le découvrant ou le redécouvrant pour certains. Il a été constaté un attrait inédit pour le mieux manger, pour le manger-local.

Cette période si particulière vécue en 2020 a permis de mettre en évidence la demande d'une partie des consommateurs pour une consommation locale et raisonnée. C'est la raison pour laquelle l'action prévue fin 2019 d'entamer un processus de recensement des commerçants producteurs locaux est reprise et reportée sur 2021.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS LOCAUX

Les deux confinements (mars à mai, puis novembre et décembre) ont incité les consommateurs à modifier leur comportement d'achat du fait même du confinement.

Les commerçants ont été naturellement incités à renforcer leur présence sur internet, en proposant leurs services en livraison à domicile et/ou en développant les commandes en ligne.

La Ville de Tours a accompagné cette organisation en proposant sur son site internet :

- En mars, un annuaire des commerçants en livraison à domicile avec 50 inscrits ;
- En novembre, un annuaire des commerçants proposant le cliquer-collecter avec 300 inscrits.

En parallèle, en partenariat avec les chambres consulaires, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat, il a été convenu de flécher les fonds de rénovation des façades non utilisés en 2020, sur de l'accompagnement au développement numérique, écologique ou énergétique des commerçants et artisans. Ce sont ainsi deux fois 10 000 € qui sont dédiés à cette action.





© V. Liorit - Ville de Tours

Faire vivre le territoire grâce à la culture et au patrimoine

focus

LE PROJET PARTENARIAL « LIVR'LIBRE » (VILLE DE TOURS, TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE ET TOURAINE PROPRE)

Le projet de développement des bornes « Livr' Libre » est porté par la Direction des Affaires Culturelles en partenariat avec le syndicat intercommunal Touraine Propre et Tours Métropole Val de Loire. Touraine Propre finance et met le mobilier à disposition des collectivités. La Ville de Tours se charge de centraliser les demandes, d'assurer l'implantation et le suivi technique de ce mobilier et d'assurer le lien avec les gestionnaires.

Les objectifs de ce projet sont plus particulièrement de :

- Donner une deuxième vie aux livres des particuliers ou des bibliothèques, réduisant ainsi le volume de collecte et de recyclage (économie circulaire) ;
- Rendre les livres accessibles à tous, sans contraintes ;
- Créer des chaînes de lectures informelles de proximité et faciliter le lien social ;

- Agir en complémentarité du réseau de lecture publique avec un bon maillage territorial.

Au-delà du seul recyclage des livres, le dispositif s'engage à réduire les émissions de Co₂ avec un impact carbone réduit :

- Le mobilier est issu à 100 %

de matériau recyclé, le poly-Al, à partir de la filière régionale briques alimentaires françaises (Centre-Val de Loire). Sa composition inclut polyéthylène, aluminium et cellulose. La matière première d'une seule boîte est issue du broyage de 27 000 briques alimentaires pour constituer, une fois associées, une matière plastique recyclée particulièrement durable dans le temps ;

- La gestion est confiée à des associations de proximité et bénéficie aux habitants du quartier.

À fin 2020, vingt boîtes sont à disposition des habitants, à la demande des habitants ou d'associations d'usagers. L'année 2020 aura été impactée par la Covid-19 avec la suspension du dispositif pendant les périodes de confinement et un nombre limité d'installations (2 nouvelles boîtes). Quatre nouvelles implantations sont prévues sur 2021 sur Tours sud, Tours centre et Tours nord.

LE PROJET EUROPÉEN PART-HER (PARTICIPATORY HERITAGE) 2018-2021

Le projet Part-Her (= Participatory Heritage) est un projet européen qui vise à permettre aux citoyens de chaque pays d'identifier les patrimoines (matériels comme immatériels) représentatifs de leur ville, en vue de les transmettre aux générations futures.

À Tours, ce projet mobilise plusieurs Services de la Ville ainsi que des acteurs locaux (associations de loisirs, centres sociaux, EHPAD, comités de quartiers, Conseil Municipal des Jeunes...) afin que l'ensemble des habitants soit associé à la démarche et participe à l'inventaire de notre patrimoine culturel.

Les 4 et 5 février, la Ville de Tours a réuni une trentaine de partenaires européens, et près d'une centaine de participants de Tours à l'Hôtel de Ville à l'occasion de la réunion transnationale du projet. Cette rencontre a donné lieu à la présentation de la plateforme numérique Part-Her et des premiers inventaires citoyens. Les échanges fructueux ont permis



© V. Liorit - Ville de Tours

d'identifier les bonnes pratiques mises en place par les 6 villes partenaires, notamment sur la participation citoyenne et la médiation culturelle auprès des habitants.

Les Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2020, ont représenté un moment privilégié d'échanges avec les habitants autour du patrimoine de la Ville. À cette occasion, 14 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et de l'association IEVD se sont mobilisés avec les Services de la Ville pour présenter le projet aux Tourangelles et aux Tourangeaux et les aider à contribuer sur la plateforme en ligne. Pari réussi pour les jeunes, qui ont collecté près de 200

contributions citoyennes au cours du week-end. Très engagés sur ce sujet qui les concerne, les jeunes veulent poursuivre le travail de sensibilisation auprès des habitants et être force de proposition pour mettre en valeur le patrimoine de la ville.



© V. Liorit - Ville de Tours

VILLE DE 
TOURS